

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

N°2025-CM27NOV-01

CONSEIL MUNICIPAL : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 28 octobre 2025

Rapporteur : Madame le Maire

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 21 novembre, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, à GRAND-CHAMP (56390), sous la présidence de Mme Dominique LE MEUR, Maire.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Maire ; Mme Anne-Laure PRONO, M. André ROSNARHO-LE NORCY, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Julian EVENO, Mme Michelle LE PETIT, Adjoints ; M. Lionel FROMAGE, Mme Nicole ROUVET, Mme Maryse CADORET, Mme Marie-Annick LE FALHER, Mme Christine VISSET, Mme Sylvie LE CHEVILLER, M. Olivier SUFFICE, Mme Sophie BEGOT, M. David GEFFROY, M. Éric CORFMAT, M. Mickaël LE BELLEGO, M. Germain EVO, Conseillers Municipaux

Absents excusés :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Vincent COQUET, M. Patrick CAINJO, M. Serge CERVA-PEDRIN, Mme Armelle LE PRÉVOST, M. Yves BLEUNVEN, M. Romuald GALERME, M. Frédéric ANDRÉ, Mme Marina LE CALLONNEC, M. Pierre LE PALUD

Pouvoir remis :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON à M. André ROSNARHO-LE NORCY, M. Vincent COQUET à M. Julian EVENO, M. Patrick CAINJO à M. Mickaël LE BELLEGO, M. Serge CERVA-PEDRIN à Mme Sophie BÉGOT, Mme Armelle LE PRÉVOST à Mme Michelle LE PETIT, M. Yves BLEUNVEN à Mme Dominique LE MEUR, M. Romuald GALERME à M. David GEFFROY, M. Frédéric ANDRÉ à Mme Anne-Laure PRONO, Mme Marina LE CALLONNEC à Mme Marie-Annick LE FALHER, M. Pierre LE PALUD à M. Éric CORFMAT

Nombre de Conseillers en exercice : 28 – Présents : 18 – Pouvoirs : 10 – Votants : 28

Secrétaire de séance : M. David GEFFROY

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que le procès-verbal, de la séance du 28 octobre 2025, a été joint avec la convocation et le document de travail de la présente séance.

Elle invite les conseillers à faire part d'éventuelles propositions de corrections ou de modifications.

Après échanges, Madame le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance.

VU le Code Général des Collectivités territoriales,

VU le projet de procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 octobre 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1^{er} : APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 octobre 2025 ;

Article 2 : DONNE POUVOIR à Madame le Maire ou à son représentant pour prendre toutes dispositions pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Mme Dominique LE MEUR



Le Secrétaire de séance,

M. David GEFFROY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

N°2025-CM27NOV-02

AFFAIRES GÉNÉRALES : Repos dominical pour les commerces de vente au détail - Dérogation pour l'année 2026

Rapporteur : Mme Anne-Laure PRONO

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 21 novembre, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, à GRAND-CHAMP (56390), sous la présidence de Mme Dominique LE MEUR, Maire.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Maire ; Mme Anne-Laure PRONO, M. André ROSNARHO-LE NORCY, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Julian EVENO, Mme Michelle LE PETIT, Adjointes ; M. Lionel FROMAGE, Mme Nicole ROUVET, Mme Maryse CADORET, Mme Marie-Annick LE FALHER, Mme Christine VISSET, Mme Sylvie LE CHEVILLER, M. Olivier SUFFICE, Mme Sophie BEGOT, M. David GEFFROY, M. Éric CORFMAT, M. Mickaël LE BELLEGO, M. Germain EVO, Conseillers Municipaux

Absents excusés :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Vincent COQUET, M. Patrick CAINJO, M. Serge CERVA-PEDRIN, Mme Armelle LE PRÉVOST, M. Yves BLEUNVEN, M. Romuald GALERME, M. Frédéric ANDRÉ, Mme Marina LE CALLONNEC, M. Pierre LE PALUD

Pouvoir remis :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON à M. André ROSNARHO-LE NORCY, M. Vincent COQUET à M. Julian EVENO, M. Patrick CAINJO à M. Mickaël LE BELLEGO, M. Serge CERVA-PEDRIN à Mme Sophie BÉGOT, Mme Armelle LE PRÉVOST à Mme Michelle LE PETIT, M. Yves BLEUNVEN à Mme Dominique LE MEUR, M. Romuald GALERME à M. David GEFFROY, M. Frédéric ANDRÉ à Mme Anne-Laure PRONO, Mme Marina LE CALLONNEC à Mme Marie-Annick LE FALHER, M. Pierre LE PALUD à M. Éric CORFMAT

Nombre de Conseillers en exercice : 28 – Présents : 18 – Pouvoirs : 10 – Votants : 28

Secrétaire de séance : M. David GEFFROY

Mme Anne-Laure PRONO, première adjointe, en charge de la politique sportive et de la vie associative, rapporte à l'assemblée que le repos dominical a été institué par la loi du 13 juillet 1906 en faveur des salariés de l'industrie et du commerce, le code du travail (articles L3132-1 à L3132-3-1) établissant les principes de base au repos hebdomadaire pour les salariés.

Elle rappelle qu'un commerce peut ouvrir le dimanche si l'emploi de salariés n'est pas requis, sans restriction d'horaire et quel que soit la nature du commerce (alimentaire, non alimentaire, de détail, ...) ; Cela concerne essentiellement les petits commerces.

Elle indique par ailleurs que le législateur (Code du travail, articles L3132-4 à L3132-28) autorise les établissements de détail à déroger au repos dominical de leur personnel, sur décision du Maire prise avant le 31 décembre de l'année précédente, après avis du Conseil Municipal. Le Maire est ainsi autorisé à déterminer librement le nombre de jours, les jours considérés, ainsi que les branches d'activités. La dérogation accordée revêt un caractère collectif et ne peut donc être individuelle et doit s'appliquer à tous les établissements qui exercent la même activité à titre principal. Dans l'hypothèse où le nombre de dimanches dépasse 5, cet avis doit être précédé d'un avis conforme de l'agglomération.

Aussi, à ce titre, et après avoir consulté les commerces grégamistes, il est proposé de retenir les dates suivantes pour l'année 2026 :

Périodes / Contextes	Dates	
Portes ouvertes	18 janvier 2026	13 septembre 2026
	14 juin 2026	18 octobre 2026
Fêtes de fin d'année	20 décembre 2026	

VU les demandes formulées par les commerçants,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code du travail et notamment l'article L.3132-26,

VU la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques et notamment l'article 250,

CONSIDÉRANT qu'il convient d'émettre un avis sur le dispositif de dérogations au repos dominical pour l'année 2026 pour les commerces de détails de Grand-Champ,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1 : DONNE un avis FAVORABLE sur le projet d'ouvertures dominicales 2026 tel que proposé ci-dessus ;

Article 2 : PRÉCISE que les dates seront définies par un arrêté du Maire ;

Article 3 : AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Mme Dominique LE MEUR



Le Secrétaire de séance,
M. David GEFFROY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025-CM27NOV-03 SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

FINANCES : Subventions 2025 - Office Municipal des Sports

Rapporteur : Mme Anne-Laure PRONO

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 21 novembre, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, à GRAND-CHAMP (56390), sous la présidence de Mme Dominique LE MEUR, Maire.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Maire; Mme Anne-Laure PRONO, M. André ROSNARHO-LE NORCY, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Julian EVENO, Mme Michelle LE PETIT, Adjoints; M. Lionel FROMAGE, Mme Nicole ROUVET, Mme Maryse CADORET, Mme Marie-Annick LE FALHER, Mme Christine VISSET, Mme Sylvie LE CHEVILLER, M. Olivier SUFFICE, Mme Sophie BEGOT, M. David GEFFROY, M. Mickaël LE BELLEGO, M. Germain EVO, Conseillers Municipaux

Absents excusés :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Vincent COQUET, M. Patrick CAINJO, M. Serge CERVA-PEDRIN, Mme Armelle LE PRÉVOST, M. Yves BLEUNVEN, M. Romuald GALERME, M. Frédéric ANDRÉ, M. Éric CORFMAT, Mme Marina LE CALLONNEC, M. Pierre LE PALUD

Pouvoir remis :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON à M. André ROSNARHO-LE NORCY, M. Vincent COQUET à M. Julian EVENO, M. Patrick CAINJO à M. Mickaël LE BELLEGO, M. Serge CERVA-PEDRIN à Mme Sophie BÉGOT, Mme Armelle LE PRÉVOST à Mme Michelle LE PETIT, M. Yves BLEUNVEN à Mme Dominique LE MEUR, M. Romuald GALERME à M. David GEFFROY, M. Frédéric ANDRÉ à Mme Anne-Laure PRONO, Mme Marina LE CALLONNEC à Mme Marie-Annick LE FALHER

Nombre de Conseillers en exercice : 28 – Présents : 17 – Pouvoirs : 9 – Votants : 26

Secrétaire de séance : M. David GEFFROY

Mme Anne-Laure PRONO, première adjointe, en charge de la politique sportive et de la vie associative, rappelle à l'assemblée délibérante qu'une enveloppe a été inscrite au budget primitif 2025 pour les différentes associations adhérentes à l'Office Municipal des Sports (OMS) pour un montant de 50 000 €, majorée de 500 € au titre des frais de fonctionnement de l'OMS.

Cette année, 23 associations ont effectué une demande auprès de l'OMS.

Mme Anne-Laure PRONO précise que la répartition de l'enveloppe communale s'effectue selon plusieurs critères :

1. Une enveloppe d'un montant de 48 000 €, comme suit :

► Contribution de base : 6 800€ (+ 800 €)

Afin d'aider les associations ne cumulant pas plus de 2 500 € après répartition des trois enveloppes ci-dessus, une subvention de base de 400 € est allouée; 17 associations sont concernées, représentant un montant de 6 800 €.

► Effectifs : 25 360 € (- 1 200 €) sur les effectifs des associations (même montant) :

Effectifs (*)	2024	2025	Evolution
Hommes	1 653	1 717	+ 3,87 %
Femmes	894	973	+ 8,84 %
TOTAL	2 547	2 690	+ 5,61 %
Grégamistes	1 254	1 260	+ 0,48 %
- De 20 ans (Grégamistes + extérieurs)	1 337 (52%)	1 243 (46%)	- 8,40 %

(*) hors OGE collège

► **Déplacements : 4 320 € sur les frais de transports (même montant)**

► **Aide à l'emploi : 11 520 € (+ 400 €)**

📌 **Synthèse de la répartition de l'enveloppe de 48 000 € :**

Critères	2024	2025	Différentiel
Contribution de base	6 000 €	6 800 €	+ 800 €
Effectifs	26 560 €	25 360 €	- 1 200 €
Déplacements	4 320 €	4 320 €	0 €
Aide à l'emploi	11 520 €	11 520 €	+ 400 €
TOTAL	48 000 €	48 000 €	0 €

Compte tenu des arrondis, la somme des 4 subventions (base, effectifs, transport et emploi) peut être différente de la subvention totale 2025.

► **Le solde d'un montant de 2 000 €, comme suit :**

Le solde de 2 000 € (enveloppe OMS) sera versé directement à l'OMS et destiné à financer des demandes spécifiques et ponctuelles des associations. L'association effectuera, auprès de la municipalité, un compte-rendu du détail des versements.

Pour information, l'enveloppe 2025, d'un montant identique, a été affectée au Dojo Gregam (400 €), au collège (500 €) et au Grand-Champ Rugby (500 €) et à La Petite Reine du Loch (600 €).

► **Le versement d'une subvention de fonctionnement de 500 € à l'OMS :**

Par ailleurs, la Commission « Finances - Prospectives - Affaires Générales », réunie le 13 novembre 2025, propose de verser une subvention de fonctionnement d'un montant de 500 € au bureau de l'Office Municipal des Sports.

VU l'avis FAVORABLE de la Commission « Politique sportive – Vie Associative », réunie le 06 novembre 2025,

VU l'avis FAVORABLE de la Commission « Finances – Prospectives – Affaires Générales », réunie le 13 novembre 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1 : DÉCIDE d'attribuer les subventions aux 23 associations telles que présentées ci-dessous ;

📌 **Répartition par association :**

ASSOCIATIONS	Subvention de Base	Subvention effectifs	Subvention transport licenciés	Subvention emploi	Subvention totale 2025
Collège	400 €	1 020 €	500 €		1 920 €
Dojo Gregam	400 €	1 094 €		386 €	1 880 €
Grand-Champ karaté	400 €	474 €		399 €	1 273 €
Grand-Champ rugby		2 584 €	2 428 €	1 691 €	6 703 €
Blue Falcons Cheerleading	400 €	1 150 €	117 €		1 666 €
Gym et Détente	400 €	745 €		430 €	1 575 €
Harmonie danse		1 702 €		2 295 €	3 997 €
Natation Vannes-Agglo	400 €	118 €	10 €	151 €	678 €
Les randonneurs cyclos	400 €	157 €			557 €
Semeurs basket		3 162 €		1 462 €	4 624 €
Semeurs football		2 787 €		1 561 €	4 348 €

ASSOCIATIONS	Subvention de Base	Subvention effectifs	Subvention transport licenciés	Subvention emploi	Subvention totale 2025
Tireurs du loch	400 €	1 494 €	349 €		2 244 €
Gregam Base Ball	400 €	141 €			541 €
Grégam Athlé	400 €	1 534 €	54 €		1 988 €
ESPTT	400 €	701 €	480 €	476 €	2 057 €
Les Semeurs Pétanque	400 €	449 €	11 €		860 €
Grebadist'Club	400 €	488 €		31 €	919 €
Loch Country					
La Petite Reine du Loch	400 €	173 €	125 €		699 €
Aïkido	400 €	60 €			460 €
Kaouenn Ultimate Frisbee	400 €	167 €	125 €		692 €
Loch Nature	400 €	335 €			735 €
Gregam Vertical		1 841 €	48 €	139 €	2 028 €

Article 2 : DÉCIDE d'ajourner la subvention à Tennis Club du Loch et de la présenter lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal ;

Article 3 : DÉCIDE de l'attribution d'une enveloppe de 48 000 € aux associations membres de l'OMS, telle que présentée ci-dessus ;

Article 4 : DIT que seule une enveloppe de 42 444 € peut être attribuée, considérant l'ajournement de la décision pour le Tennis Club du Loch ;

Article 5 : DÉCIDE de verser une subvention d'un montant de 2 000 € à l'OMS qui sera utilisée pour des demandes spécifiques et ponctuelles des associations ;

Article 6 : DÉCIDE d'attribuer à l'OMS une subvention de fonctionnement de 500 € ;

Article 7 : DONNE POUVOIR à Madame le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Mme Dominique LE MEUR



Le Secrétaire de séance,
M. David GEFFROY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2025-CM27NOV-04

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

FINANCES : Subventions 2025 – L'Estivale Bretonne

Rapporteur : Mme Anne-Laure PRONO

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 21 novembre, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, à GRAND-CHAMP (56390), sous la présidence de Mme Dominique LE MEUR, Maire.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Maire ; Mme Anne-Laure PRONO, M. André ROSNARHO-LE NORCY, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Julian EVENO, Mme Michelle LE PETIT, Adjoint ; M. Lionel FROMAGE, Mme Nicole ROUVET, Mme Maryse CADORET, Mme Marie-Annick LE FALHER, Mme Christine VISSET, Mme Sylvie LE CHEVILLER, M. Olivier SUFFICE, Mme Sophie BEGOT, M. David GEFFROY, M. Éric CORFMAT, M. Germain EVO, Conseillers Municipaux

Absents excusés :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Vincent COQUET, M. Patrick CAINJO, M. Serge CERVA-PEDRIN, Mme Armelle LE PRÉVOST, M. Yves BLEUNVEN, M. Romuald GALERME, M. Frédéric ANDRÉ, M. Mickaël LE BELLEGO, Mme Marina LE CALLONNEC, M. Pierre LE PALUD

Pouvoir remis :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON à M. André ROSNARHO-LE NORCY, M. Vincent COQUET à M. Julian EVENO, M. Serge CERVA-PEDRIN à Mme Sophie BÉGOT, Mme Armelle LE PRÉVOST à Mme Michelle LE PETIT, M. Yves BLEUNVEN à Mme Dominique LE MEUR, M. Romuald GALERME à M. David GEFFROY, M. Frédéric ANDRÉ à Mme Anne-Laure PRONO, Mme Marina LE CALLONNEC à Mme Marie-Annick LE FALHER, M. Pierre LE PALUD à M. Éric CORFMAT

Nombre de Conseillers en exercice : 28 – Présents : 17 – Pouvoirs : 9 – Votants : 26

Secrétaire de séance : M. David GEFFROY

Mme Anne-Laure PRONO, première adjointe en charge de la politique sportive et de la vie associative, rappelle au Conseil Municipal que la commune est moteur dans l'organisation de manifestations sportives en qualité de « Ville Active & Sportive », rappelant également que le sport est également un vecteur de marketing territorial, une alliance vertueuse qui participe au développement de la commune et à son attractivité.

L'Estivale Bretonne est une course nationale par étapes organisée par le Comité d'Organisation de l'Estivale Bretonne (COEB). Il s'agit d'une course cycliste en 4 étapes inscrite au calendrier « Élite nationale » de la Fédération française de cyclisme. La commune de Grand-Champ accueille cette course depuis 2019.

En 2025, elle s'est déroulée, comme traditionnellement, sur 4 journées de courses du 8 au 11 août, selon le calendrier suivant :



Au total, ce sont près de 556 km qui ont été courus. L'épreuve a été remportée par un coureur français, Hugo THEOT, du Paris CO, en 12h36m30s, avec 1m14 d'avance sur son dauphin.

Le compte d'exploitation définitif de l'épreuve 2025 vient d'être finalisé et fait apparaître un bilan financier qui s'équilibre à 87 642,27 €, soit 25% par commune, donc 21 910,57 € de charge brute par commune.

Après déduction des participations des EPCI (12 000€), banques et partenaires privés (1 125 €) et les réductions de charges obtenues par le comité organisateur (1 207.80 €), le reste à charge pour la commune est de 7 577,77 €.

VU l'avis FAVORABLE de la Commission « Finances – Prospectives – Affaires Générales », réunie le 13 novembre 2025 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Article 1 :** DÉCIDE d'octroyer une participation de 7 577,77 € à l'association l'Estivale Bretonne pour le financement de courses inscrites au calendrier « Élite nationale » de la Fédération française de cyclisme ;
- Article 2 :** PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits en section de fonctionnement au budget principal 2025 ;
- Article 3 :** DONNE POUVOIR à Madame le Maire, ou à son représentant, pour signer toutes les pièces et documents relatifs à la présente délibération et prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Mme Dominique LE MEUR



Le Secrétaire de séance,
M. David GEFFROY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025-CM27NOV-05 SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

FINANCES : Tarifs municipaux 2026 – Espace 2000 – Célestin BLÉVIN

Rapporteur : Madame le Maire

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 21 novembre, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, à GRAND-CHAMP (56390), sous la présidence de Mme Dominique LE MEUR, Maire.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Maire; Mme Anne-Laure PRONO, M. André ROSNARHO-LE NORCY, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Julian EVENO, Mme Michelle LE PETIT, Adjoint; M. Lionel FROMAGE, Mme Nicole ROUVET, Mme Maryse CADORET, Mme Marie-Annick LE FALHER, Mme Christine VISSET, Mme Sylvie LE CHEVILLER, M. Olivier SUFFICE, Mme Sophie BEGOT, M. David GEFFROY, M. Éric CORFMAT, M. Mickaël LE BELLEGO, M. Germain EVO, Conseillers Municipaux

Absents excusés :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Vincent COQUET, M. Patrick CAINJO, M. Serge CERVA-PEDRIN, Mme Armelle LE PRÉVOST, M. Yves BLEUNVEN, M. Romuald GALERME, M. Frédéric ANDRÉ, Mme Marina LE CALLONNEC, M. Pierre LE PALUD

Pouvoir remis :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON à M. André ROSNARHO-LE NORCY, M. Vincent COQUET à M. Julian EVENO, M. Patrick CAINJO à M. Mickaël LE BELLEGO, M. Serge CERVA-PEDRIN à Mme Sophie BÉGOT, Mme Armelle LE PRÉVOST à Mme Michelle LE PETIT, M. Yves BLEUNVEN à Mme Dominique LE MEUR, M. Romuald GALERME à M. David GEFFROY, M. Frédéric ANDRÉ à Mme Anne-Laure PRONO, Mme Marina LE CALLONNEC à Mme Marie-Annick LE FALHER, M. Pierre LE PALUD à M. Éric CORFMAT

Nombre de Conseillers en exercice : 28 – Présents : 18 – Pouvoirs : 10 – Votants : 28

Secrétaire de séance : M. David GEFFROY

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les tarifs municipaux sont validés chaque année par le Conseil Municipal. À cet effet, elle rapporte que la Commission « Finances – Prospectives – Affaires générales », qui s'est réunie le 13 novembre 2025, propose une augmentation de l'ordre de 2 % environ des tarifs de locations et de prestations de la Salle Espace 2000 – Célestin BLÉVIN.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'appliquer les tarifs suivants tels que ci-dessous :

Forfait MARIAGE : 8h00 à 2h00 du matin	
Tarifs TTC valables toute l'année / Application du tarif horaire majoré après 2h00 du matin	
Salle B + Office + Hall ou loges	Configuration maxi 120 personnes
Particuliers extérieurs à Grand-Champ	875 €
Particuliers habitants de Grand-Champ	583 €

Associations, particuliers et entreprises GRÉGAMISTES et agents de la commune					
Salle	Forfait 1/2 journée*	Forfait 8h-19h	Forfait 19h-2h	Tarif horaire journée 2h max.	Tarif horaire nuit après 22h
Salle A + B + Hall	542 €	1 083 €	812 €	110 €	169 €
Salle A + Hall	404 €	672 €	542 €	84 €	122 €
Salle B + Hall	220 €	355 €	332 €	45 €	62 €
Hall (forfait 4h)	122 €	*8h/13h ou 14h/19h			
Hall (forfait horaire)	56 €				

Associations, particuliers et entreprises GRÉGAMISTES et agents de la commune	
Autres tarifs de location	TARIFS 2026
Office et/ou chambre froide	110 €
Gradins	96 €
Forfait loges	66 €
Tapis de danse	155 €
Forfait autres salles	150 €
Mise à disposition sonorisation	138 €
Tarif horaire technicien : 8h-21h	45 €
Tarif horaire technicien : 21h-8h	80 €
Mise à disposition vidéo « haut de gamme » (projecteur 17 Kl)	324 €
Scène mobile	176 €
Prestation technique de base (*)	544 €
Prestation technique intermédiaire (*)	813 €
Prestation technique supérieure (*)	1 500 €
Caution matériel (restituée si matériel non détérioré)	276 €
Caution nettoyage (restituée si salle rendue propre)	677 €
Caution badge / clés	129 €
Forfait nettoyage	475 €

(*) sur validation du régisseur de la salle après étude du dossier

Associations, particuliers et entreprises EXTÉRIEURS					
Salle	Forfait 1/2 journée*	Forfait 8h-19h	Forfait 19h-2h	Tarif horaire journée 2h max.	Tarif horaire nuit après 22h
Salle A + B + Hall	813 €	1 626 €	1 015 €	163 €	299 €
Salle A + Hall	575 #	1 151 €	677 €	117 €	203 €
Salle B + Hall	357 €	598 €	414 €	61 €	103 €
Hall (forfait 4h)	181 €	*8h/13h ou 14h/19h			
Hall (forfait horaire)	83 €				

Associations, particuliers et entreprises EXTÉRIEURS	
Autres tarifs de location	TARIFS 2026
Office et/ou chambre froide	152 €
Gradins	137 €
Forfait loges	83 €
Forfait autres salles	210 €
Tapis de danse	219 €
Mise à disposition sonorisation	191 €
Tarif horaire technicien extérieur : 8h-21h	56 €
Tarif horaire technicien extérieur : 21h-8h	100 €
Mise à disposition vidéo « haut de gamme » (projecteur 17 Kl)	648 €
Scène mobile	247 €
Prestation technique de base (*)	652 €
Prestation technique intermédiaire (*)	1 016 €
Prestation technique supérieure (*)	1 800 €
Caution matériel (restituée si matériel non détérioré)	331 €
Caution nettoyage (restituée si salle rendue propre)	847 €
Caution badge / clés	155 €
Forfait nettoyage	570 €

(*) sur validation du régisseur de la salle après étude du dossier

Le service est également régulièrement sollicité pour des résidences artistiques, selon des durées relativement variables : quelques jours, une à 2 semaines, ...

Afin de pouvoir répondre favorablement à ces sollicitations, un tarif forfaitaire/jour, représentant les frais inhérents au fonctionnement de la salle (énergie, lumière, ...), est proposé :

Résidences artistiques

Forfait journalier	116 €
Forfait entretien (salle + loges et sanitaires) - <i>Le jour de sortie de résidence</i>	58 €

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis FAVORABLE de la Commission « Finances – Prospectives – Affaires Générales », réunie le 13 novembre 2025 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1 : **FIXE** les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2026, conformément aux tableaux présentés ci-dessus, pour la salle Espace 2000 – Célestin BLÉVIN ;

Article 2 : **DONNE POUVOIR** à Madame le Maire, ou à son représentant, pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Mme Dominique LE MEUR



Le Secrétaire de séance,
M. David GEFFROY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

N°2025-CM27NOV-06

FINANCES : Tarifs municipaux 2026 – Salles communales

Rapporteur : Madame le Maire

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 21 novembre, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, à GRAND-CHAMP (56390), sous la présidence de Mme Dominique LE MEUR, Maire.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Maire ; Mme Anne-Laure PRONO, M. André ROSNARHO-LE NORCY, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Julian EVENO, Mme Michelle LE PETIT, Adjoints ; M. Lionel FROMAGE, Mme Nicole ROUVET, Mme Maryse CADORET, Mme Marie-Annick LE FALHER, Mme Christine VISSET, Mme Sylvie LE CHEVILLER, M. Olivier SUFFICE, Mme Sophie BEGOT, M. David GEFFROY, M. Éric CORFMAT, M. Mickaël LE BELLEGO, M. Germain EVO, Conseillers Municipaux

Absents excusés :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Vincent COQUET, M. Patrick CAINJO, M. Serge CERVA-PEDRIN, Mme Armelle LE PRÉVOST, M. Yves BLEUNVEN, M. Romuald GALERME, M. Frédéric ANDRÉ, Mme Marina LE CALLONNEC, M. Pierre LE PALUD

Pouvoir remis :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON à M. André ROSNARHO-LE NORCY, M. Vincent COQUET à M. Julian EVENO, M. Patrick CAINJO à M. Mickaël LE BELLEGO, M. Serge CERVA-PEDRIN à Mme Sophie BÉGOT, Mme Armelle LE PRÉVOST à Mme Michelle LE PETIT, M. Yves BLEUNVEN à Mme Dominique LE MEUR, M. Romuald GALERME à M. David GEFFROY, M. Frédéric ANDRÉ à Mme Anne-Laure PRONO, Mme Marina LE CALLONNEC à Mme Marie-Annick LE FALHER, M. Pierre LE PALUD à M. Éric CORFMAT

Nombre de Conseillers en exercice : 28 – Présents : 18 – Pouvoirs : 10 – Votants : 28

Secrétaire de séance : M. David GEFFROY

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les tarifs municipaux sont validés chaque année par le Conseil Municipal.

À cet effet, elle rapporte que la Commission « Finances – Prospectives – Affaires générales », qui s'est réunie le 13 novembre 2025, propose d'appliquer, pour 2026, une hausse moyenne de 2 % sur les tarifs de location des salles communales afin de tenir compte de l'évolution moyenne des charges de fonctionnement.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal d'appliquer les tarifs tels que ci-dessous :

Salle Multifonctionnelle et Salle Joseph Le Chevrier		TARIFS 2026
<i>Associations de Grand-Champ : locations en semaine, hors week-end et jours fériés</i>		
Manifestations non payantes (réunions, vins d'honneur, assemblées générales)		Gratuit
Manifestations payantes à but lucratif (en cas de location en semaine sur plusieurs jours, gratuité sur le premier jour) Gratuité une fois par an		Voir tarifs ci-dessous
<i>Associations de Grand-Champ : samedi – dimanche</i>		
Manifestation en demi-journée		53 €
Manifestation en journée (jusqu'à 18 heures)		95 €
Manifestation en soirée (de 18h00 à 2h00 maxi)		111€
Manifestation journée entière (jusqu'à 2h00 maxi)		155 €
<i>Particuliers et Entreprises de Grand-Champ et agents communaux : du lundi au dimanche inclus</i>		
Manifestation en demi-journée		53 €
Manifestation en journée (jusqu'à 18 heures)		95 €
Manifestation en soirée (de 18h00 à 2h00 maxi)		111€
Manifestation journée entière (jusqu'à 2h00 maxi)		155 €

Associations, Particuliers et Entreprises EXTÉRIEURS à Grand-Champ : du lundi au dimanche inclus	
Manifestation en demi-journée	106 €
Manifestation en journée (jusqu'à 18 heures)	190 €
Manifestation en soirée (de 18h00 à 2h00 maxi)	221 €
Manifestation journée entière (jusqu'à 2h00 maxi)	311 €
Forfait Ménage	58 €

Autres salles communales	TARIFS 2026
D'autres salles communales (maison des associations, ...) peuvent être mises à disposition, sur demande, à des entreprises pour des formations - Location en semaine uniquement	
Location à la journée	108 €
Location à la demi-journée	67 €
Location à l'heure (minimum deux heures)	13.30 €
Une caution de 150 € sera demandée quel que soit l'occupant, y compris pour les locations gratuites, et restituée après état des lieux, effectué par les services municipaux,	
Ces tarifs ne concernent pas les associations dont ces salles sont les locaux dédiés sauf en cas de manifestation avec entrée payante où le tarif ci-dessus s'applique.	
Ti Kreiz Ker (salle d'expositions)	
Associations locales à but non lucratif et établissements publics et assimilés	Gratuit
Associations reconnues d'utilité publique	Gratuit
Toute exposition organisée par une personne de la commune et ne donnant pas lieu sur place à la prise de commandes ou à la vente de produits ou d'objets	Gratuit
Autres : particulier ou association extérieure, forfait/semaine	83 €
Badges d'accès aux salles - au-delà des badges fournis	16 €

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis FAVORABLE de la Commission « Finances – Prospectives – Affaires Générales », réunie le 13 novembre 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1 : DÉCIDE d'appliquer les tarifs, pour les salles communales, au 1^{er} janvier 2026, tels que présentés ci-dessus ;

Article 2 : DONNE POUVOIR à Madame le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Mme Dominique LE MEUR

Le Secrétaire de séance,
M. David GEFFROY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025-CM27NOV-07 SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

FINANCES : Tarifs municipaux 2026 – Services Généraux

Rapporteur : Madame le Maire

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 21 novembre, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, à GRAND-CHAMP (56390), sous la présidence de Mme Dominique LE MEUR, Maire.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Maire; Mme Anne-Laure PRONO, M. André ROSNARHO-LE NORCY, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Julian EVENO, Mme Michelle LE PETIT, Adjointes; M. Lionel FROMAGE, Mme Nicole ROUVET, Mme Maryse CADORET, Mme Marie-Annick LE FALHER, Mme Christine VISSET, Mme Sylvie LE CHEVILLER, M. Olivier SUFFICE, Mme Sophie BEGOT, M. David GEFFROY, M. Éric CORFMAT, M. Mickaël LE BELLEGO, M. Germain EVO, Conseillers Municipaux

Absents excusés :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Vincent COQUET, M. Patrick CAINJO, M. Serge CERVA-PEDRIN, Mme Armelle LE PRÉVOST, M. Yves BLEUNVEN, M. Romuald GALERME, M. Frédéric ANDRÉ, Mme Marina LE CALLONNEC, M. Pierre LE PALUD

Pouvoir remis :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON à M. André ROSNARHO-LE NORCY, M. Vincent COQUET à M. Julian EVENO, M. Patrick CAINJO à M. Mickaël LE BELLEGO, M. Serge CERVA-PEDRIN à Mme Sophie BÉGOT, Mme Armelle LE PRÉVOST à Mme Michelle LE PETIT, M. Yves BLEUNVEN à Mme Dominique LE MEUR, M. Romuald GALERME à M. David GEFFROY, M. Frédéric ANDRÉ à Mme Anne-Laure PRONO, Mme Marina LE CALLONNEC à Mme Marie-Annick LE FALHER, M. Pierre LE PALUD à M. Éric CORFMAT

Nombre de Conseillers en exercice : 28 – Présents : 18 – Pouvoirs : 10 – Votants : 28

Secrétaire de séance : M. David GEFFROY

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les tarifs municipaux sont validés chaque année par le Conseil Municipal. À cet effet, elle rapporte que la Commission « Finances – Prospectives – Affaires générales », qui s'est réunie le 13 novembre 2025, propose pour l'année 2026 une augmentation moyenne des tarifs de 2 %, par rapport à 2025 :

OBJET		TARIFS 2026
Cimetière		
Taxes d'inhumation		
Taxe d'inhumation		42,00 €
Taxe d'inhumation avec reliques		84,00 €
Taxe d'inhumation : mise en caveau communal (gratuité pendant 15 jours)		42,00 €
Concessions		
Concession Cimetière	15 ans	99,50 €
	30 ans	198,00 €
Concession Colombarium	15 ans	234,00 €
	30 ans	460,00 €
Concession Cavurne et Casurne	15 ans	234,00 €
	30 ans	460,00 €
Dispersion cendres jardin du souvenir		42,00 €
Pose de plaque d'identification		42,00 €
Renouvellement concession d'emplacement de plaque d'identification jardin du souvenir	15 ans	42,00 €
Mobilier		
Caveaux préfinancés	2 places	Prix coûtant
	3 places	Prix coûtant
	4 places	Prix coûtant
Plaque d'identification Casurne	à l'unité	Prix coûtant

OBJET		TARIFS 2026
Photocopies, impression de documents administratifs		
Format A4 (le tarif est doublé en R/V)	N/B	0,20 €
	Couleur	0,60 €
Format A3 (le tarif est doublé en R/V)	N/B	0,40 €
	Couleur	1,20 €
Occupation du domaine public - Droits de place (hors Station Grégam) -> tarifs inchangés pour les food-truck		
Terrasses et marchés		
Terrasse autorisée	Redevance annuelle	Gratuité
Marché hebdomadaire	Prix/ml	Gratuité
Food-truck (Station Grégam) occupation permanente (1 j/sem)	Forfait/jour	7,50 €
Food-truck (Station Grégam) occupation ponctuelle	Forfait/jour	15,00 €
Marché de Noël sous chapiteau - avec électricité	Prix/ml	12,80 €
Marché de Noël en extérieur - avec électricité	Prix/ml	6,40 €
Occupation du domaine public	Forfait/jour	20,40 €
Cirques, manèges, ...		
Caution (nettoyage du site, ...)	Forfait	178,50 €
Carrière Espace2000-CB	Forfait/demi-journée	126,00 €
Cirque - avec électricité	Forfait/jour	126,00 €
Cirque - sans électricité	Forfait/jour	63,00 €
Manèges, auto-tampons ou autres - avec électricité	Forfait/jour	74,00 €
Manèges, auto-tampons ou autres - sans électricité	Forfait/jour	37,00 €
Terrains des fêtes de Bellevue Espace 2 000 - Célestin Blévin		
Associations locales : événements gratuits	Forfait/jour	Gratuité
Associations locales (événements payants), associations extérieures et particuliers	Forfait/jour	126,00 €
Jardins familiaux		
Parcelle de 60 m ²	Redevance annuelle	41,20 €
Parcelle de 100 m ²	Redevance annuelle	82,60 €
Ventes diverses		
Vente de matériaux (à retirer par l'acquéreur)		
Terre végétale : quantité inférieure à 20 m ³	le m ³	7,70 €
Terre végétale : quantité supérieure à 20 m ³	le m ³	4,60 €
Vente de bois tout venant	la corde	80,00 €
Vente d'animaux (à retirer par l'acquéreur)		
Bélier	Unité	54,60 €
Brebis	Unité	109,20 €
Mise à disposition de matériels et de services (gratuité pour les associations locales)		
Location de matériel		
Minibus communaux (le ménage des véhicules sera facturé si nécessaire)	à la journée	47,20 €
	km > 100km	0,17 €
	ménage /heure	55,60 €
Remorque podium	à l'unité	273,00 €
Barrière métallique	à l'unité	1,80 €
Grille de séparation et d'affichage	à l'unité	1,80 €
Table	à l'unité	3,30 €
Banc	à l'unité	1,00 €
Verres	la dizaine	1,10 €
Pichet	à l'unité	0,60 €
Plateaux	la dizaine	5,25 €
Plat inox	à l'unité	1,80 €
Assiettes blanches (plates, à dessert)	la dizaine	5,25 €
Couverts : fourchettes, couteaux, petites cuillères	la dizaine	1,10 €

OBJET		TARIFS 2026
Intervention des services municipaux		
Indemnités kilométriques	Au km	1,30 €
Pôle Aménagement : toute prestation d'étude, de suivi de travaux, de montage de dossier, ... <i>Les frais de déplacements liés à ces prestations seront refacturés au montant réel supporté par la commune.</i>	Coût horaire	76,50 €
Services communaux experts : toute prestation d'étude, de suivi de travaux, de marchés publics, de montage de dossier, de groupements de commandes, ... <i>Les frais de déplacements liés à ces prestations seront refacturés au montant réel supporté par la commune.</i>	Coût horaire	76,50 €
Prestations techniques dans le cadre de l'infogérance : suivi du groupement de commandes, assistance sur la mise à jour des sites internet et messageries, ... <i>Les frais de déplacements liés à ces prestations seront refacturés au montant réel supporté par la commune.</i>	Coût horaire	27,30 €
Police Municipale (*) : intervention exceptionnelle	Coût horaire	55,60 €
Services Techniques (*) : interventions exceptionnelles	Coût horaire	55,60 €
Services Techniques (*) : interventions dans le cadre des travaux en régie, livraison de matériel et diverses interventions	Coût horaire	52,60 €
Services Techniques (*) : utilisation du tractopelle (chauffeur inclus)	Coût horaire	76,50 €
Services Techniques : travaux de busage avec têtes de buses	6 ml	1 420,00 €
Services Techniques : travaux de busage sans têtes de buses	6 ml	785,00 €
Autres prestations (*) : accueil, restauration, d'hôtesse lors d'évènements	Coût horaire	52,30 €

(*) le tarif des heures effectuées la nuit (22h-6h) et le dimanche est majoré de 100%

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis FAVORABLE de la Commission « Finances – Prospectives – Affaires Générales », réunie le 13 novembre 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1 : FIXE les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2026, conformément aux tableaux présentés ci-dessus ;

Article 2 : AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à l'objet de la présente délibération.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Mme Dominique LE MEUR




Le Secrétaire de séance,
M. David GEFFROY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2025-CM27NOV-08**SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2025**

FINANCES : Tarifs municipaux 2026 – Restaurant scolaire

Rapporteur : Mme Fanny LEVEILLE-CALVEZ

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 21 novembre, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, à GRAND-CHAMP (56390), sous la présidence de Mme Dominique LE MEUR, Maire.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Maire; Mme Anne-Laure PRONO, M. André ROSNARHO-LE NORCY, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Julian EVENO, Mme Michelle LE PETIT, Adjointes; M. Lionel FROMAGE, Mme Nicole ROUVET, Mme Maryse CADORET, Mme Marie-Annick LE FALHER, Mme Christine VISSET, Mme Sylvie LE CHEVILLER, M. Olivier SUFFICE, Mme Sophie BEGOT, M. David GEFFROY, M. Éric CORFMAT, M. Mickaël LE BELLEGO, M. Germain EVO, Conseillers Municipaux

Absents excusés :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Vincent COQUET, M. Patrick CAINJO, M. Serge CERVA-PEDRIN, Mme Armelle LE PRÉVOST, M. Yves BLEUNVEN, M. Romuald GALERME, M. Frédéric ANDRÉ, Mme Marina LE CALLONNEC, M. Pierre LE PALUD

Pouvoir remis :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON à M. André ROSNARHO-LE NORCY, M. Vincent COQUET à M. Julian EVENO, M. Patrick CAINJO à M. Mickaël LE BELLEGO, M. Serge CERVA-PEDRIN à Mme Sophie BÉGOT, Mme Armelle LE PRÉVOST à Mme Michelle LE PETIT, M. Yves BLEUNVEN à Mme Dominique LE MEUR, M. Romuald GALERME à M. David GEFFROY, M. Frédéric ANDRÉ à Mme Anne-Laure PRONO, Mme Marina LE CALLONNEC à Mme Marie-Annick LE FALHER, M. Pierre LE PALUD à M. Éric CORFMAT

Nombre de Conseillers en exercice : 28 – Présents : 18 – Pouvoirs : 10 – Votants : 28**Secrétaire de séance : M. David GEFFROY**

Mme Fanny LEVEILLE-CALVEZ, Adjointe en charge du Pôle Famille, vie scolaire et EVS, rappelle aux membres du Conseil Municipal que le restaurant scolaire prépare les repas pour les enfants scolarisés dans les écoles Yves Coppens, Sainte Marie et le Collège Saint Joseph. Les enfants, fréquentant l'ALSH le mercredi en période scolaire et pendant les vacances scolaires, sont également bénéficiaires de ce service.

Après avoir exposé les éléments du bilan de la restauration scolaire sur la période courant de septembre 2024 à août 2025. Il est conclu que le service de restauration scolaire reste très largement déficitaire. Le budget communal contribue à hauteur de près de 200 k€, soit 1,70 € en moyenne par repas.

L'objectif d'un retour à une contribution d'1 € par repas semble utopique, compte tenu d'éléments exogènes :

- Progression de la part des aliments répondants aux obligations Egalim ;
- Evolution du cours des matières premières ;
- Augmentation du taux de cotisation retraite des agents de la fonction publique ;
- Evolution des amortissements liés aux investissements en cours et à venir.

Mme Fanny LEVEILLE-CALVEZ indique par ailleurs qu'après deux années compliquées en termes de gestion de personnel, les recrutements en cours et à venir (un directeur de la restauration et un chef de production) devraient apporter de meilleurs résultats.

Après avoir entendu l'exposé de Madame l'Adjointe, il est proposé de maintenir les tarifs 2025 pour les grégamistes et ASLH, et d'appliquer une augmentation de 2% sur les tarifs extérieurs. La grille tarifaire 2026 se présente donc comme suit :

	TARIFS 2026
Maternel / élémentaire Grand-Champ	4,67 €
Maternel / élémentaire Extérieur	5,16 €
Collégien Grand-Champ	5,15 €
Collégien Extérieur	5,68 €
ALSH	4,67 €
Autre repas subventionné	6,45 €
Autre repas non subventionné	8,09 €
Accueil sans fourniture de repas	1,21 €

VU l'avis de la Commission « FAMILLE - VIE SCOLAIRE - EVS », réunie le 12 novembre 2025 ;

VU l'avis FAVORABLE de la Commission « Finances – Prospectives – Affaires Générales », réunie le 13 novembre 2025 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1 : DÉCIDE d'appliquer les tarifs municipaux du restaurant scolaire, pour l'année 2026, tels qu'ils sont présentés ci-dessus ;

Article 2 : DONNE pouvoir à Madame le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Mme Dominique LE MEUR

Le Secrétaire de séance,
M. David GEFFROY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025-CM27NOV-09 SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

FINANCES : Tarifs municipaux 2026 – ALSH, périscolaire, jeunesse

Rapporteur : Mme Fanny LEVEILLE-CALVEZ

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 21 novembre, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, à GRAND-CHAMP (56390), sous la présidence de Mme Dominique LE MEUR, Maire.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Maire ; Mme Anne-Laure PRONO, M. André ROSNARHO-LE NORCY, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Julian EVENO, Mme Michelle LE PETIT, Adjointes ; M. Lionel FROMAGE, Mme Nicole ROUVET, Mme Maryse CADORET, Mme Marie-Annick LE FALHER, Mme Christine VISSET, Mme Sylvie LE CHEVILLER, M. Olivier SUFFICE, Mme Sophie BEGOT, M. David GEFFROY, M. Éric CORFMAT, M. Mickaël LE BELLEGO, M. Germain EVO, Conseillers Municipaux

Absents excusés :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Vincent COQUET, M. Patrick CAINJO, M. Serge CERVA-PEDRIN, Mme Armelle LE PRÉVOST, M. Yves BLEUNVEN, M. Romuald GALERME, M. Frédéric ANDRÉ, Mme Marina LE CALLONNEC, M. Pierre LE PALUD

Pouvoir remis :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON à M. André ROSNARHO-LE NORCY, M. Vincent COQUET à M. Julian EVENO, M. Patrick CAINJO à M. Mickaël LE BELLEGO, M. Serge CERVA-PEDRIN à Mme Sophie BÉGOT, Mme Armelle LE PRÉVOST à Mme Michelle LE PETIT, M. Yves BLEUNVEN à Mme Dominique LE MEUR, M. Romuald GALERME à M. David GEFFROY, M. Frédéric ANDRÉ à Mme Anne-Laure PRONO, Mme Marina LE CALLONNEC à Mme Marie-Annick LE FALHER, M. Pierre LE PALUD à M. Éric CORFMAT

Nombre de Conseillers en exercice : 28 – Présents : 18 – Pouvoirs : 10 – Votants : 28

Secrétaire de séance : M. David GEFFROY

Mme Fanny LEVEILLE-CALVEZ, Adjointe en charge du Pôle Famille, vie scolaire et EVS, rapporte au Conseil Municipal la proposition de tarifs, pour l'année 2026, pour les services périscolaire, ALSH 3/12 ans et Jeunesse.

En préambule, elle rapporte que la commission « FAMILLE - VIE SCOLAIRE - EVS » réunie le 12 novembre 2025 a préconisé un gel des tarifs pour 2026. La grille de tarifs 2026 ci-dessous ne change donc pas.

► Service périscolaire :

QUOTIENT FAMILIAL		Périscolaire Facturation à la ½ heure	Goûter Tarif unique*
QF A	1 à 649	0,62 €	0,61 €
QF B	650 à 849	0,72 €	
QF C	850 à 1049	0,90 €	
QF D	1050 à 1299	0,95 €	
QF E	1300 à 1499	1,01 €	
QF F	1500 à 1699	1,05 €	
QF G	1700 et plus	1,12 €	
Tarif EPSMS		0,62 €	
Extérieur (hors commune)		1,17 €	

► Service ALSH 3/11 ans :

QUOTIENT FAMILIAL	1/2 journée sans repas	Journée sans repas	QUOTIENT FAMILIAL	1/2 journée sans repas	Journée sans repas
QF A	4,01 €	7,80 €	QF F	7,12 €	13,92 €
QF B	4,57 €	8,91 €	QF G	8,25 €	16,16
QF C	5,12 €	10,03 €	Tarif EPSMS	4,01 €	7,80 €
QF D	5,68 €	11,14 €	Extérieur (hors commune)	8,73 €	17,27 €
QF E	6,58 €	12,81 €			

► Service ALSH 12/17 ans :

QUOTIENT FAMILIAL	1/2 journée sans prestation	journée sans repas sans prestation	1/2 journée avec prestation	journée sans repas avec prestation
QF A	2,00 €	3,90 €	4,01 €	7,80 €
QF B	2,28 €	4,46 €	4,57 €	8,91 €
QF C	2,56 €	5,01 €	5,12 €	10,03 €
QF D	2,84 €	5,57 €	5,68 €	11,14 €
QF E	3,29 €	6,40 €	6,58 €	12,81 €
QF F	3,56 €	6,96 €	7,12 €	13,92 €
QF G	4,12 €	8,08 €	8,25 €	16,16 €
Tarif EPSMS			4,01 €	7,80 €
Extérieur (hors commune)			8,73 €	17,27 €

Cotisation annuelle

15,00 €

REPAS : Pas de distinction GC/extérieur = 4,67 € (tarif ALSH 2026)

JOURNÉE SORTIE : pas de majoration mais panier pique-nique fait par le Restaurant Scolaire = prix journée avec repas tarif ACM

VU l'avis FAVORABLE de la Commission « FAMILLE - VIE SCOLAIRE - EVS », réunie le 12 novembre 2025 ;

VU l'avis FAVORABLE de la Commission « Finances – Prospectives – Affaires Générales », réunie le 13 novembre 2025 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1 : DÉCIDE d'appliquer les propositions de tarification modulée au quotient familial pour le service périscolaire à compter du 1^{er} janvier 2026, telles que présentées ci-dessus ;

Article 2 : DÉCIDE d'appliquer les propositions de tarification modulée au quotient familial pour le service ALSH 3/11 ans à compter du 1^{er} janvier 2026, telles que présentées ci-dessus ;

Article 3 : DÉCIDE d'appliquer les propositions de tarification modulée au quotient familial pour le service ALSH 12/17 ans à compter du 1^{er} janvier 2026, telles que présentées ci-dessus ;

Article 4 : DÉCIDE d'appliquer la proposition de cotisation annuelle, pour les 12/17 ans au service Jeunesse à compter du 1^{er} janvier 2026, et la tarification telle que présentée ci-dessus ;

Article 5 : DONNE pouvoir à Madame le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Mme Dominique LE MEUR



Le Secrétaire de séance,
M. David GEFFROY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

N°2025-CM27NOV-10

FINANCES : Tarifs municipaux 2026 – Séjour ski ALSH

Rapporteur : Mme Fanny LEVEILLE-CALVEZ

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 21 novembre, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, à GRAND-CHAMP (56390), sous la présidence de Mme Dominique LE MEUR, Maire.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Maire ; Mme Anne-Laure PRONO, M. André ROSNARHO-LE NORCY, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Julian EVENO, Mme Michelle LE PETIT, Adjointes ; M. Lionel FROMAGE, Mme Nicole ROUVET, Mme Maryse CADORET, Mme Marie-Annick LE FALHER, Mme Christine VISSET, Mme Sylvie LE CHEVILLER, M. Olivier SUFFICE, Mme Sophie BEGOT, M. David GEFFROY, M. Éric CORFMAT, M. Mickaël LE BELLEGO, M. Germain EVO, Conseillers Municipaux

Absents excusés :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Vincent COQUET, M. Patrick CAINJO, M. Serge CERVA-PEDRIN, Mme Armelle LE PRÉVOST, M. Yves BLEUNVEN, M. Romuald GALERME, M. Frédéric ANDRÉ, Mme Marina LE CALLONNEC, M. Pierre LE PALUD

Pouvoir remis :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON à M. André ROSNARHO-LE NORCY, M. Vincent COQUET à M. Julian EVENO, M. Patrick CAINJO à M. Mickaël LE BELLEGO, M. Serge CERVA-PEDRIN à Mme Sophie BÉGOT, Mme Armelle LE PRÉVOST à Mme Michelle LE PETIT, M. Yves BLEUNVEN à Mme Dominique LE MEUR, M. Romuald GALERME à M. David GEFFROY, M. Frédéric ANDRÉ à Mme Anne-Laure PRONO, Mme Marina LE CALLONNEC à Mme Marie-Annick LE FALHER, M. Pierre LE PALUD à M. Éric CORFMAT

Nombre de Conseillers en exercice : 28 – Présents : 18 – Pouvoirs : 10 – Votants : 28

Secrétaire de séance : M. David GEFFROY

Mme Fanny LEVEILLE-CALVEZ, Adjointe déléguée à la « Vie scolaire, périscolaire, enfance-jeunesse », rapporte au Conseil Municipal que, comme déjà réalisé en 2024, la commune va de nouveau proposer, en partenariat avec les communes de Saint-Avé, Surzur et Locqueltas, un séjour ski qui se déroulera du 14 au 21 février 2026. Elle rappelle que ce séjour est proposé aux enfants de 11 à 17 ans et proposé tous les 2 ans.

Elle indique que l'effectif du séjour sera de 72 places enfants et 8 animateurs, dont 24 pour les grégamistes.

Ce séjour se déroulera, pour cette édition 2026, dans la station des Gets en Haute-Savoie. Les jeunes seront hébergés au chalet « Le Yaka » (Association « Pôle montagne ») en pension complète.

Les tarifs suivants sont ainsi proposés. Il est exposé que ces tarifs sont majorés de 5 % (par rapport au séjour de 2024) pour les trois premières tranches, et de 10 % pour les autres tranches :

Quotient familial	TARIFS 2026
QF A	259 €
QF B	289 €
QF C	323 €
QF D	387 €
QF E	436 €
QF F	484 €
QF G	545 €
Extérieur (hors Grand-Champ)	652 €

VU l'avis FAVORABLE de la Commission « vie scolaire – périscolaire - enfance jeunesse », réunie le 12 novembre 2025 ;

VU l'avis FAVORABLE de la Commission « Finances - Prospectives – Affaires générales », réunie le 13 novembre 2025 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1 : DÉCIDE d'appliquer les tarifications modulées au quotient familial pour le séjour ski 2026, telles que présentées ci-dessus ;

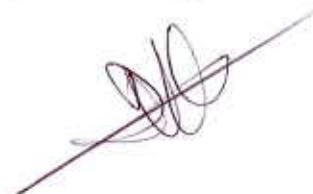
Article 2 : DONNE POUVOIR à Madame le Maire, ou à son représentant, pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Mme Dominique LE MEUR



Le Secrétaire de séance,
M. David GEFFROY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

N°2025-CM27NOV-11

FINANCES : Restaurant scolaire - Attribution de marché de maîtrise d'œuvre
Rapporteur : M. Julian EVENO

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 21 novembre, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, à GRAND-CHAMP (56390), sous la présidence de Mme Dominique LE MEUR, Maire.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Maire; Mme Anne-Laure PRONO, M. André ROSNARHO-LE NORCY, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Julian EVENO, Mme Michelle LE PETIT, Adjoints; M. Lionel FROMAGE, Mme Nicole ROUVET, Mme Maryse CADORET, Mme Marie-Annick LE FALHER, Mme Christine VISSET, Mme Sylvie LE CHEVILLER, M. Olivier SUFFICE, Mme Sophie BEGOT, M. David GEFFROY, M. Éric CORFMAT, M. Mickaël LE BELLEGO, M. Germain EVO, Conseillers Municipaux

Absents excusés :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Vincent COQUET, M. Patrick CAINJO, M. Serge CERVA-PEDRIN, Mme Armelle LE PRÉVOST, M. Yves BLEUNVEN, M. Romuald GALERME, M. Frédéric ANDRÉ, Mme Marina LE CALLONNEC, M. Pierre LE PALUD

Pouvoir remis :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON à M. André ROSNARHO-LE NORCY, M. Vincent COQUET à M. Julian EVENO, M. Patrick CAINJO à M. Mickaël LE BELLEGO, M. Serge CERVA-PEDRIN à Mme Sophie BÉGOT, Mme Armelle LE PRÉVOST à Mme Michelle LE PETIT, M. Yves BLEUNVEN à Mme Dominique LE MEUR, M. Romuald GALERME à M. David GEFFROY, M. Frédéric ANDRÉ à Mme Anne-Laure PRONO, Mme Marina LE CALLONNEC à Mme Marie-Annick LE FALHER, M. Pierre LE PALUD à M. Éric CORFMAT

Nombre de Conseillers en exercice : 28 – Présents : 18 – Pouvoirs : 10 – Votants : 28

Secrétaire de séance : M. David GEFFROY

M. Julian EVENO, adjoint en charge des travaux, du patrimoine bâti et des transitions, expose que, dans le cadre de la réhabilitation et la rénovation énergétique du restaurant scolaire d'une surface d'environ 1000 m², une consultation a été lancée selon la procédure adaptée ouverte, conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du Code de la commande publique.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié sur le profil acheteur Mégalis Bretagne. La date limite de réception des offres a été fixée au 12 novembre 2025 à 12h00.

Le prestataire, ou l'équipe de prestataires, devra avoir les compétences requises en termes d'études, conception et suivi pour réaliser ce type de missions, à savoir :

- Architecte,
- Fluides (thermique/électricité/plomberie),
- Economie de la construction,
- Acoustique,
- OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination de chantier),
- Marchés publics (phase conception, attribution et suivi de travaux).

Les offres reçues ont été analysées, selon les critères suivants :

- ➔ Prix des prestations : 40 points
- ➔ Valeur technique : 60 points
 - Pertinence de la méthodologie proposée pour chacun des éléments précisés dans le CCAP (20 points),
 - Composition de l'équipe dédiée à la prestation (10 points),
 - Rôle de chaque intervenant au regard des éléments de mission (15 points),
 - Références spécifiques des intervenants (15 points).

Il est rapporté que 21 entreprises ont retiré le dossier de consultation et 13 plis ont été remis sur la plateforme Mégalis Bretagne :

- 1 - LBL & ASSOCIES - 1 rue Roger Le Cunnnf CS80020 - 56305 PONTIVY Cedex
- 2 - HELIOS ARCHITECTES - 29 Rue Abbé Philippe le Gall - 56400 AURAY
- 3 - AGA ARCHITECTES ASSOCIES - 10 Rue du Tricors - 56400 AURAY
- 4 - BLEHER ARCHITECTE SARL - 25 Rue du 06 juin 1944 - 56420 PLUMELEC
- 5 - PLAY ARCHITECTURE - 42 Avenue de la Perrière - 56100 LORIENT
- 6 - PEP'S ARCHITECTURE - 8 Rue Alessandro VOLTA - 44470 CARQUEFOU
- 7 - EEUN ARCHITECTURE - Espace 3 West 30 Rue Georges Clémenceau - 56400 AURAY
- 8 - SARL BURGAUD ARCHITECTES - 1ZC du Rodoir BP16 - 56130 NIVILLAC
- 9 - GUILLOUX ARCHITECTE - 2 Impasse du Tonnelier - 35890 LAILLE
- 10 - MICHOT ARCHITECTES - 6 Square Vercingétorix - 35000 RENNES
- 11 - SARL LE BRIGANT-TROUVE ARCHITECTES - 8 Route du Rand Moustoir - 56890 PLESCOP
- 12 - ATELIER 2L - 3 Rue d'Espagne - 35200 RENNES
- 13 - IMAGORI ARCHITECTURE - 22 Rue Alfred Kastler - 56000 VANNES

Après analyse, le récapitulatif des offres les mieux-disantes est le suivant :

ENTREPRISES	CRITERE TECHNIQUE SUR 60 POINTS	CRITERE PRIX HT SUR 40 POINTS	TOTAL POINTS SUR 100	CLASSEMENT DES ENTREPRISES
6 - PEP'S ARCHITECTURE	34.75/60	35.83/40 (129 600€)	70.58/100	1
4 - BLEHER ARCHITECTE SARL	33.75/60	29.06/40 (159.810€)	62.81/100	2
1 - LBL & ASSOCIES	33.25/60	29.43/40 (157 790 €)	62.68/100	3
2 - HELIOS ARCHITECTES	33.25/60	28.76/40 (161 460 €)	62.01/100	4
9 - GUILLOUX ARCHITECTE	20.25/60	40/40 (116 100€)	60.25/100	5
8 - SARL BURGAUD ARCHITECTES	21.00/60	38.46/40 (120 737,50 €)	59.46/100	6
13 - IMAGORI ARCHITECTURE	27.75/60	31.46/40 (147 618,72 €)	59.21/100	7
5 - PLAY ARCHITECTURE	25.00/60	34.07/40 (136 300 €)	59.07/100	8
3 - AGA ARCHITECTES ASSOCIES	33.75/60	24.21/40 (191 790 €)	57.96/100	9
10 - MICHOT ARCHITECTES	27.75/60	28.39/40 (163 600 €)	56.14/100	10
11 - SARL LE BRIGANT- TROUVE ARCHITECTES	23.25/60	31.47/40 (147 560 €)	54.72/100	11
12 - ATELIER 2L	22.25/60	25.44/40 (182 520 €)	47.69/100	12
7 - EEUN ARCHITECTURE	22.25/60	25.09/40 (185110 €)	47.34/100	13

La commission MAPA, réunie le 18 novembre 2025, propose d'attribuer le marché à l'entreprise **PEP'S ARCHITECTURE** dont le siège social est situé 8 Rue Alessandro VOLTA 44470 CARQUEFOU, considérée comme l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de **129 600,00 € HT soit 155 520,00 € TTC**.

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique, notamment les articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants ;

VU l'avis de la commission marchés en procédure adaptée (MAPA) du 18 novembre 2025 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1 : ATTRIBUE le marché de maîtrise d'œuvre à l'entreprise PEP'S ARCHITECTURE ;

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits au budget de la Commune de Grand-Champ pour l'opération réhabilitation et rénovation énergétique du restaurant scolaire ;

Article 3 : AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer le marché correspondant, y compris les éventuels avenants, au nom et pour le compte de la Commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Mme Dominique LE MEUR



Le Secrétaire de séance,
M. David GEFFROY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

N°2025-CM27NOV-12

INTERCOMMUNALITÉ : Rapport de la CLECT - Transfert de la base nautique de Penvins, Sarzeau
Rapporteur : Madame le Maire

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 21 novembre, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, à GRAND-CHAMP (56390), sous la présidence de Mme Dominique LE MEUR, Maire.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Maire ; Mme Anne-Laure PRONO, M. André ROSNARHO-LE NORCY, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Julian EVENO, Mme Michelle LE PETIT, Adjoints ; M. Lionel FROMAGE, Mme Nicole ROUVET, Mme Maryse CADORET, Mme Marie-Annick LE FALHER, Mme Christine VISSET, Mme Sylvie LE CHEVILLER, M. Olivier SUFFICE, Mme Sophie BEGOT, M. David GEFFROY, M. Éric CORFMAT, M. Mickaël LE BELLEGO, M. Germain EVO, Conseillers Municipaux

Absents excusés :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Vincent COQUET, M. Patrick CAINJO, M. Serge CERVA-PEDRIN, Mme Armelle LE PRÉVOST, M. Yves BLEUNVEN, M. Romuald GALERME, M. Frédéric ANDRÉ, Mme Marina LE CALLONNEC, M. Pierre LE PALUD

Pouvoir remis :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON à M. André ROSNARHO-LE NORCY, M. Vincent COQUET à M. Julian EVENO, M. Patrick CAINJO à M. Mickaël LE BELLEGO, M. Serge CERVA-PEDRIN à Mme Sophie BÉGOT, Mme Armelle LE PRÉVOST à Mme Michelle LE PETIT, M. Yves BLEUNVEN à Mme Dominique LE MEUR, M. Romuald GALERME à M. David GEFFROY, M. Frédéric ANDRÉ à Mme Anne-Laure PRONO, Mme Marina LE CALLONNEC à Mme Marie-Annick LE FALHER, M. Pierre LE PALUD à M. Éric CORFMAT

Nombre de Conseillers en exercice : 28 – Présents : 18 – Pouvoirs : 10 – Votants : 28

Secrétaire de séance : M. David GEFFROY

Madame le Maire rapporte à l'assemblée que la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération s'est réunie le 12 septembre dernier pour procéder à l'évaluation des charges transférées relatives au transfert de la base nautique de Penvins à Sarzeau.

Elle indique que le rapport a été transmis à chaque commune membre de la communauté d'agglomération qui doit en débattre et se prononcer sur celui-ci dans un délai de trois mois suivant sa transmission.

Madame le Maire précise que ce rapport a été transmis à chaque conseiller municipal.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L5211-17 et L5216-5 ;

Vu le Code général des impôts, et notamment son article 1609 Nonies C ;

Vu le rapport adopté à l'unanimité par les membres de la CLECT du 12 septembre 2025 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1 : **VALIDE** le rapport de la CLECT du 12 septembre 2025, tel que présenté en annexe à la présente délibération ;

Article 2 : **AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Mme Dominique LE MEUR

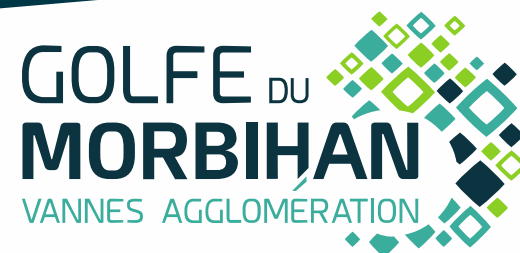


Le Secrétaire de séance,
M. David GEFFROY

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

RAPPORT DE CLECT

CLECT du vendredi 12 septembre 2025



Transfert de la base nautique de Penvins à Sarzeau

Rappel du cadre juridique des transferts de charges

La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a pour mission de procéder à l'évaluation des charges dans le cadre des transferts de compétences des communes vers l'intercommunalité et des restitutions de compétences de l'intercommunalité vers une ou des communes.

Elle contribue à assurer l'équité financière entre les communes et la communauté en apportant transparence et neutralité des données financières, en tant que préalable au nouveau montant des attributions de compensation.

Les règles liées à l'évaluation des charges sont définies par l'article 1609 nonièr C du Code Général des Impôts.

Introduction

La commune de Sarzeau dispose d'une base nautique à Penvins (et d'une annexe à Saint-Jacques en période estivale) dont la DSP a pris fin en décembre 2024.

Compte-tenu de la compétence communautaire déjà exercée sur 4 bases nautiques (Arradon, Séné, Larmor-Baden et la base de Kayak de Vannes) et de la prise en charge de la voile scolaire, le transfert de la base de Penvins représente une opportunité pour Golfe du Morbihan – Vannes agglomération.

La commune de Sarzeau et la communauté d'agglomération ont validé ce transfert au 1^{er} janvier 2025.

L'exploitation de la base est assurée par 47° Nautik, la régie autonome de la communauté d'agglomération.

Modalités techniques et financières du transfert

Périmètre de la compétence transférée

Le transfert concerne exclusivement la base nautique de Penvins, incluant le site de la Grée à Saint-Jacques (ouvert en période estivale) pour l'activité voile.

Méthode d'analyse

La commune de Sarzeau possède un budget annexe spécifique concernant la base nautique de Penvins.

Conformément aux normes comptables, l'ensemble des recettes et des dépenses de la commune sur le périmètre transféré sont imputées sur ce budget annexe.

Le calcul des charges transférées s'appuie donc sur une analyse pluriannuelle de ce budget, il est proposé de retenir comme période de référence les 3 derniers exercices avant le transfert (2022, 2023 et 2024).

Les Comptes Administratifs 2022, 2023 et 2024 sont annexés au présent rapport.

Synthèse de l'analyse pluriannuelle des Comptes Administratifs

Dépenses de Fonctionnement

Les seules dépenses réelles concernent une subvention annuelle de l'ordre de 8 300 €, auxquelles s'ajoutent des intérêts d'emprunt pour environ 600 € uniquement en 2022 et 2023 (fin des remboursement d'emprunt en 2024)

Recettes de Fonctionnement

La seule recette de fonctionnement correspond au versement de la redevance par le délégataire du contrat d'exploitation de la base pour 11 400 € par an en moyenne.

Dépenses d'investissement

Aucune dépense en 2024. En 2022 et 2023, les seules dépenses concernent les dernières annuités d'emprunt.

Recettes d'investissement

Elles sont uniquement constituées de l'excédent de la section de fonctionnement.

Résultat cumulé fin 2024

L'excédent cumulé de ce budget annexe est de 44 800 € au 31/12/2024
Plus aucun d'emprunt ne reste à rembourser.

Commission Locale d'évaluation des charges transférées

Transfert de la base nautique de Penvins

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE



Synthèse de l'analyse pluriannuelle des Comptes Administratifs

	2022			2023			2024		
	Dépenses	Recettes	Résultats	Dépenses	Recettes	Résultats	Dépenses	Recettes	Résultats
SECTION EXPLOITATION	10 108,95	11 091,40	982,45	9 809,43	11 424,67	1 615,24	9 547,47	11 766,34	2 218,87
SECTIONS INVT	4 706,21	1 212,60	- 3 493,61	5 002,22	1 213,90	- 3 788,32	-	1 213,40	1 213,40

Evaluation des charges transférées

Entre subvention annuelle et versement de la redevance par le délégataire, la section de fonctionnement du budget est excédentaire de 1605,52 € par an en moyenne.

Côté investissement le solde moyen est déficitaire de 2022,84 € par an sur ces 3 dernières années.

La commune de Sarzeau s'est par ailleurs engagée à verser la somme de 150 000 € (largement supérieure à l'excédent cumulé du budget annexe) pour participer aux futur travaux de réhabilitation de l'équipement.

En conséquence, la proposition faite à la commission consiste a neutraliser les flux financiers de fonctionnement et d'investissement et a considérer, à ce stade, que le transfert se fait sans impact sur les attributions de compensation.

Complément d'analyse relatif aux modifications de périmètre entre délégations

Equilibre financier de l'exploitation transférée.

Le transfert concerne des activités qui diffèrent partiellement du périmètre délégué par la Commune de Sarzeau.

En effet le précédent délégataire avait un champs d'action plus large, comprenant notamment des loyers et prestations rémunérées qui ne sont pas transférée.

Afin d'assurer la parfaite neutralité du transfert, en complément de l'analyse des comptes opérée précédemment, il a donc été choisi de vérifier l'équilibre financier spécifique aux actions transférées.

Pour ce faire des retraitements comptables ont été opérés en concertation avec la commune de Sarzeau afin d'identifier les dépenses/recettes rentrant dans le périmètre d'activités du transfert et en exclure les autre.

Commission Locale d'évaluation des charges transférées

Transfert de la base nautique de Penvins

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE



Retraitements comptables de l'exploitation déléguée

	2022	2023	2024
Total des recettes exploitation	515 342 €	527 907 €	562 096 €
Recettes retraiter			
Loyer restau :	18 000 €	18 000 €	18 000 €
Permis côtier	488 €		
Prestation Marche aquatique	39 860 €	36 056 €	26 822 €
Activité piscine	6 583 €	7 957 €	- €
Voile des collégiens	1 467 €	8 260 €	8 887 €
recettes exploitation corrigées	448 944 €	457 634 €	508 387 €
Total des dépenses exploitation	500 720 €	520 746 €	527 071 €
Dépenses retraiter			
Carburant marche aquatique	6 097 €	4 282 €	3 856 €
Voyages Penvins/Pléneuf M Thobby	6 495 €	8 089 €	8 547 €
Voyages Penvins/Pléneuf M Yves de la Vigne		762 €	906 €
Salaire de M Thoby	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Frais de M Thoby	6 495 €	8 089 €	8 547 €
Salaire du MNS piscine (2 mois)	6 000 €	6 000 €	- €
dépenses d'exploitation corrigées	445 633 €	463 524 €	475 215 €
résultat corrigé	3 311 €	- 5 890 €	33 172 €
	Moyenne annuelle		
	10 198 €		

On constate que les activités transférées généraient, dans les comptes de l'exploitant, un excédent moyen annuel de l'ordre de 10 000 € (2% du CA) .

Il n'y a donc aucun biais financier significatif lié à la variation de périmètre d'exploitation.

Commission Locale d'évaluation des charges transférées

Transfert de la base nautique de Penvins

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE



Proposition de décision

L'analyse des comptes de la commune confirme l'absence d'impact significatif du transfert sur les futures dépenses et recettes de l'agglomération.

Le versement d'une somme de 150 k€ par la commune s'avère bien supérieur à l'excédent cumulé du Budget Annexe lié à l'exploitation de la base nautique.

Les variations de périmètre d'exploitation à l'occasion du transfert ne créent pas de biais dans l'analyse des comptes de la commune.

En conséquence :

- ➡ **Il est proposé de considérer que les charges transférées sont nulles en termes de fonctionnement comme d'investissement**
- ➡ **Cette évaluation n'entraînerait aucune modification des attributions de compensation pour la commune de Sarzeau.**

Avis favorable de la CLECT

REPUBLIQUE FRANÇAISE**Numéro SIRET**
21560240000180**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT**
Commune COMMUNE DE SARZEAU

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE VANNES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : CENTRE NAUTIQUE DE SARZEAU (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	13
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	14
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	16
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	17
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	18
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	19
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	20
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMIN

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 10 108,95	G 11 091,40	G-A 982,45
	Section d'investissement	B 4 706,21	H 1 212,60	H-B -3 493,61

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,82 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 46 053,14 (si excédent)

	=		=	
	DEPENSES		RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D14 815,16		Q= G+H+I+J58 357,96	=Q-P43 542,80

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 10 108,95	= G+H+K 11 092,22	983,27
	Section d'investissement	= B+D+F 4 706,21	= H+J+L 47 265,74	42 559,53
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 14 815,16	= G+H+I+J+K+L 58 357,96	43 542,80

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 343,00	8 333,33	0,00	0,00	9,67
Total des dépenses de gestion courante		8 343,00	8 333,33	0,00	0,00	9,67
66	Charges financières	615,00	510,58	52,44	0,00	51,98
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 958,00	8 843,91	52,44	0,00	61,65
023	Virement à la section d'investissement (4)	775,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 220,00	1 212,60			7,40
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 995,00	1 212,60			782,40
TOTAL		10 953,00	10 056,51	52,44	0,00	844,05
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10 952,18	11 091,40	0,00	0,00	-139,22
Total des recettes de gestion courante		10 952,18	11 091,40	0,00	0,00	-139,22
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		10 952,18	11 091,40	0,00	0,00	-139,22
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		10 952,18	11 091,40	0,00	0,00	-139,22
Pour information		0,82				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	43 338,14	0,00	0,00	43 338,14
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	43 338,14	0,00	0,00	43 338,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 710,00	4 706,21	0,00	3,79
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	4 710,00	4 706,21	0,00	3,79
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	48 048,14	4 706,21	0,00	43 341,93
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	48 048,14	4 706,21	0,00	43 341,93
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	775,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 220,00	1 212,60		7,40
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 995,00	1 212,60		782,40
	TOTAL	1 995,00	1 212,60	0,00	782,40
	Pour information	46 053,14			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 333,33		8 333,33
66	Charges financières	563,02	0,00	563,02
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 212,60	1 212,60
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		8 896,35	1 212,60	10 108,95

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	10 108,95
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 706,21	0,00	4 706,21
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		4 706,21	0,00	4 706,21

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	4 706,21
--	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	11 091,40		11 091,40
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		11 091,40	0,00	11 091,40

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,82
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 092,22
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 212,60	1 212,60
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	1 212,60	1 212,60

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	46 053,14
---	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	47 265,74
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 343,00	8 333,33	0,00	0,00	9,67
6518	Autres	8 340,00	8 333,33	0,00	0,00	6,67
658	Charges diverses de gestion courante	3,00	0,00	0,00	0,00	3,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		8 343,00	8 333,33	0,00	0,00	9,67
66	Charges financières (b) (5)	615,00	510,58	52,44	0,00	51,98
66111	Intérêts réglés à l'échéance	615,00	610,66	0,00	0,00	4,34
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-100,08	52,44	0,00	47,64
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		8 958,00	8 843,91	52,44	0,00	61,65
023	Virement à la section d'investissement	775,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 220,00	1 212,60			7,40
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 220,00	1 212,60			7,40
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 995,00	1 212,60			782,40
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 995,00	1 212,60			782,40
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 953,00	10 056,51	52,44	0,00	844,05
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	52,44
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	100,08
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-47,64

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10 952,18	11 091,40	0,00	0,00	-139,22
757	Redevances des fermiers, concession..	10 950,00	11 090,89	0,00	0,00	-140,89
7588	Autres	2,18	0,51	0,00	0,00	1,67
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		10 952,18	11 091,40	0,00	0,00	-139,22
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		10 952,18	11 091,40	0,00	0,00	-139,22
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		10 952,18	11 091,40	0,00	0,00	-139,22
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,82				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	43 338,14	0,00	0,00	43 338,14
2181	Installat° générales, agencements	43 338,14	0,00	0,00	43 338,14
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		43 338,14	0,00	0,00	43 338,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 710,00	4 706,21	0,00	3,79
1641	Emprunts en euros	4 710,00	4 706,21	0,00	3,79
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		4 710,00	4 706,21	0,00	3,79
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		48 048,14	4 706,21	0,00	43 341,93
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		48 048,14	4 706,21	0,00	43 341,93
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	775,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 220,00	1 212,60		7,40
28151	Installations complexes spécialisées	845,00	841,60		3,40
28181	Installations générales, agencements	375,00	371,00		4,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 995,00	1 212,60		782,40
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 995,00	1 212,60		782,40
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 995,00	1 212,60	0,00	782,40
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		46 053,14			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A2****A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	21-12-2009

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Coffres forts	30	19/10/2012
L	Equipements éclairages, plantations	15	19/10/2012
L	Etudes	5	19/10/2012
L	Kayaks, remorques de route, catamarans, moteurs d'embarcations,	5	19/10/2012
L	Logiciel	2	19/10/2012
L	Matériel de bureau et informatique, monétaire, téléphonie	3	19/10/2012
L	Matériel médical, incendie et secours	4	19/10/2012
L	Matériel technique	7	19/10/2012
L	Matériel technique espaces verts, machines d'entretien, nettoyage	6	19/10/2012
L	Voitures, moteurs, remorques, chauffages, équipements espaces ve	5	19/10/2012
L	Mobilier, ameublement, abris	10	19/10/2014

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		4 710,00	I 4 706,21
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 710,00	4 706,21
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 710,00	4 706,21
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 706,21	0,00	0,00	4 706,21

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 995,00	III 1 212,60
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 995,00	1 212,60
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28151	Installations complexes spécialisées	845,00	841,60
28181	Installations générales, agencements	375,00	371,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	775,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 212,60	0,00	46 053,14	0,00	47 265,74

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 706,21
Ressources propres disponibles	IV 47 265,74
Solde	V = IV – II (3) 42 559,53

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****A9.1****A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
		0,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES****A9.2****A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le Monsieur le Maire,

A le 01/01/2000

(1) Le Monsieur le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le Monsieur le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

REPUBLIQUE FRANÇAISE**Numéro SIRET**
21560240000180**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT**
AUTRE COMMUNE DE SARZEAU

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE VANNES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : CENTRE NAUTIQUE DE SARZEAU (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	13
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	14
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renoués au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	16
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	17
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	18
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	19
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	20
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	21
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	22
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	23
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A8.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	24

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

Publié le

I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 9 809,43	G 11 424,67	G-A 1 615,24
	Section d'investissement	B 5 002,22	H 1 213,90	H-B -3 788,32

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 983,27 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 42 559,53 (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D 14 811,65	Q= G+H+I+J 56 181,37	=Q-P 41 369,72

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation = A+C+E 9 809,43	= G+I+K 12 407,94	2 598,51
	Section d'investissement = B+D+F 5 002,22	= H+J+L 43 773,43	38 771,21
	TOTAL CUMULE = A+B+C+D+E+F 14 811,65	= G+H+I+J+K+L 56 181,37	41 369,72

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES**

Publié le

II

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 445,00	8 333,33	0,00	0,00	111,67
Total des dépenses de gestion courante		8 445,00	8 333,33	0,00	0,00	111,67
66	Charges financières	320,00	263,50	0,00	0,00	56,50
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 765,00	8 596,83	0,00	0,00	168,17
023	Virement à la section d'investissement	4 768,27				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 220,00	1 212,60			7,40
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 988,27	1 212,60			4 775,67
TOTAL		14 753,27	9 809,43	0,00	0,00	4 943,84
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	11 100,00	11 424,67	0,00	0,00	-324,67
Total des recettes de gestion courante		11 100,00	11 424,67	0,00	0,00	-324,67
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 670,00	0,00	0,00	0,00	2 670,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		13 770,00	11 424,67	0,00	0,00	2 345,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		13 770,00	11 424,67	0,00	0,00	2 345,33
Pour information		983,27				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

Publié le

||

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	43 537,80	0,00	0,00	43 537,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	43 537,80	0,00	0,00	43 537,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 010,00	5 002,22	0,00	7,78
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	5 010,00	5 002,22	0,00	7,78
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	48 547,80	5 002,22	0,00	43 545,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	48 547,80	5 002,22	0,00	43 545,58
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	1,30	0,00	-1,30
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	1,30	0,00	-1,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	1,30	0,00	-1,30
021	Virement de la section d'exploitation (2)	4 768,27			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 220,00	1 212,60		7,40
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 988,27	1 212,60		4 775,67
	TOTAL	5 988,27	1 213,90	0,00	4 774,37
	Pour information	42 559,53			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 333,33		8 333,33
66	Charges financières	263,50	0,00	263,50
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 212,60	1 212,60
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		8 596,83	1 212,60	9 809,43

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

9 809,43

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 002,22	0,00	5 002,22
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		5 002,22	0,00	5 002,22

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE

5 002,22

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	11 424,67		11 424,67
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		11 424,67	0,00	11 424,67

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	983,27
---	---------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	12 407,94
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1,30	0,00	1,30
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 212,60	1 212,60
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1,30	1 212,60	1 213,90

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	42 559,53
---	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	43 773,43
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 445,00	8 333,33	0,00	0,00	111,67
6518	Autres	8 445,00	8 333,33	0,00	0,00	111,67
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		8 445,00	8 333,33	0,00	0,00	111,67
66	Charges financières (b) (5)	320,00	263,50	0,00	0,00	56,50
66111	Intérêts réglés à l'échéance	320,00	314,64	0,00	0,00	5,36
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-52,44	0,00	0,00	52,44
6688	Autre	0,00	1,30	0,00	0,00	-1,30
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		8 765,00	8 596,83	0,00	0,00	168,17
023	Virement à la section d'investissement	4 768,27				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 220,00	1 212,60			7,40
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 220,00	1 212,60			7,40
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 988,27	1 212,60			4 775,67
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 988,27	1 212,60			4 775,67
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 753,27	9 809,43	0,00	0,00	4 943,84
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	52,44
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-52,44

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	11 100,00	11 424,67	0,00	0,00	-324,67
757	Redevances des fermiers, concession..	11 100,00	11 423,62	0,00	0,00	-323,62
7588	Autres	0,00	1,05	0,00	0,00	-1,05
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		11 100,00	11 424,67	0,00	0,00	-324,67
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 670,00	0,00	0,00	0,00	2 670,00
778	Autres produits exceptionnels	2 670,00	0,00	0,00	0,00	2 670,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		13 770,00	11 424,67	0,00	0,00	2 345,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		13 770,00	11 424,67	0,00	0,00	2 345,33
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		983,27				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	43 537,80	0,00	0,00	43 537,80
2181	Installat° générales, agencements	43 537,80	0,00	0,00	43 537,80
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		43 537,80	0,00	0,00	43 537,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 010,00	5 002,22	0,00	7,78
1641	Emprunts en euros	5 010,00	5 002,22	0,00	7,78
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		5 010,00	5 002,22	0,00	7,78
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		48 547,80	5 002,22	0,00	43 545,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		48 547,80	5 002,22	0,00	43 545,58
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	1,30	0,00	-1,30
1641	Emprunts en euros	0,00	1,30	0,00	-1,30
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	1,30	0,00	-1,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	1,30	0,00	-1,30
021	Virement de la section d'exploitation	4 768,27			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 220,00	1 212,60		7,40
28151	Installations complexes spécialisées	850,00	841,60		8,40
28181	Installations générales, agencements	370,00	371,00		-1,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	5 988,27	1 212,60		4 775,67
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	5 988,27	1 212,60		4 775,67
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	5 988,27	1 213,90	0,00	4 774,37
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	42 559,53			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

Publié le

IV

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

**ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A2****A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	01-01-2002

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	212 Agencements et am nagements de terrains	0	01/01/2002
L	2181 Installations g n rales, agencements et am nagements divers	15	01/01/2002
L	2157 Agencements & am nagements du mat. et outillage indust.	5	01/01/2002
L	2154 Mat riel industriel	4	01/01/2002
L	218 Autres immobilisations corporelles	0	01/01/2002
L	2157 Agencements & am nagements du mat. et outillage indust.	5	01/01/2002
L	2183 Mat riel de bureau et mat riel informatique	2	01/01/2002
L	23* Immobilisations en cours	0	01/01/2002
L	2157 Agencements & am nagements du mat. et outillage indust.	5	01/01/2002
L	2151 Installations complexes sp cialis es	15	01/01/2002
L	2155 Outillage industriel	5	01/01/2002
L	2135 Inst. g n rales, agencem, am nagem des constructions	15	01/01/2002
L	2121 Agencements & am nagements de terrains nus	15	01/01/2002
L	2184 Mobilier	10	01/01/2002
L	2121 Agencements & am nagements de terrains nus	15	01/01/2002
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	01/01/2002
L	2153 Installations caract re sp cifique	15	01/01/2002
L	2153 Installations caract re sp cifique	15	01/01/2002
L	2153 Installations caract re sp cifique	15	01/01/2002
L	2182 Mat riel de transport	4	01/01/2002
L	23* Immobilisations en cours	0	01/01/2002
L	2128 Autres agencements et am nagements de terrains	15	01/01/2002
L	Subvention amortissable	1	01/01/2002
L	Equipement des postes d'amarrage	0	20/07/2021

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 010,00	5 002,22
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 010,00	5 002,22
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 010,00	5 002,22
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 002,22	0,00	0,00	5 002,22

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 988,27	III 1 212,60
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		5 988,27	1 212,60
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28151	Installations complexes spécialisées	850,00	841,60
28181	Installations générales, agencements	370,00	371,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	4 768,27	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 212,60	0,00	42 559,53	0,00	43 772,13

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 5 002,22
Ressources propres disponibles	IV 43 772,13
Solde	V = IV – II (3) 38 769,91

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

IV

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D’EAU ET D’ASSAINISSEMENT – SECTION D’EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

IV

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D’EAU ET D’ASSAINISSEMENT – SECTION D’INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

IV

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

IV

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		A7

A7 – CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION****PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)**C4****C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	16 111 797,00	13 237 234,45	0,00	13 237 234,45
RECETTES	16 111 797,00	17 261 168,85	0,00	17 261 168,85
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	23 418 216,56	10 705 179,48	3 410 113,77	14 115 293,25
RECETTES	23 418 216,56	16 325 237,76	3 264 844,36	19 590 082,12

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET PORT ST-JACQUES / Numéro SIRET : 21560240000081				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	352 500,00	334 332,77	0,00	334 332,77
RECETTES	352 500,00	327 031,44	0,00	327 031,44
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	169 506,45	96 109,82	9 008,00	105 117,82
RECETTES	169 506,45	153 249,84	0,00	153 249,84

BUDGET MOUILLAGES OCEAN / Numéro SIRET : 21560240000149				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	173 048,45	138 126,63	0,00	138 126,63
RECETTES	173 048,45	110 462,33	0,00	110 462,33
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	237 172,86	16 208,09	0,00	16 208,09
RECETTES	237 172,86	32 765,31	0,00	32 765,31

BUDGET MARAICHAGE BIOLOGIQUE / Numéro SIRET : 21560240000164				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	12 546,00	10 567,64	0,00	10 567,64
RECETTES	12 546,00	13 289,35	0,00	13 289,35
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	41 434,93	4 144,32	0,00	4 144,32
RECETTES	41 434,93	9 821,89	0,00	9 821,89

BUDGET LOTISSEMENT KERENTRE / Numéro SIRET : 21560240000172				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	40 670,00	40 577,65	0,00	40 577,65
RECETTES	40 670,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET LOTISSEMENT KERENTRE / Numéro SIRET : 21560240000172

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET CENTRE NAUTIQUE DE SARZEAU / Numéro SIRET : 21560240000180

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	14 753,27	9 808,13	0,00	9 808,13
RECETTES	14 753,27	11 424,67	0,00	11 424,67
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	48 547,80	5 002,22	0,00	5 002,22
RECETTES	48 547,80	1 212,60	0,00	1 212,60

BUDGET PENVINS CENTRE / Numéro SIRET : 21560240000198

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	10 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	10 000,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	485 933,66	475 933,66	0,00	475 933,66
RECETTES	485 933,66	0,00	0,00	0,00

BUDGET PORT DU LOGEO ET MOUILLAGES DU GOLFE / Numéro SIRET : 21560240000206

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	330 308,50	275 374,88	0,00	275 374,88
RECETTES	330 308,50	319 260,60	0,00	319 260,60
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	178 900,16	58 955,22	7 800,00	66 755,22
RECETTES	178 900,16	77 628,90	0,00	77 628,90

BUDGET ZONES DE REPLI / Numéro SIRET : 21560240000214

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	3 413 734,90	1 059 842,85	0,00	1 059 842,85
RECETTES	3 413 734,90	1 056 770,25	0,00	1 056 770,25
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 158 020,91	924 216,70	0,00	924 216,70
RECETTES	2 463 734,90	675 004,73	0,00	675 004,73

BUDGET LOTISSEMENT DE KERBLAY / Numéro SIRET : 21560240000222

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	177 061,48	60 465,61	0,00	60 465,61
RECETTES	177 061,48	60 465,01	0,00	60 465,01
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	100 000,00	60 465,01	0,00	60 465,01
RECETTES	154 379,54	0,00	0,00	0,00

BUDGET VIGNES / Numéro SIRET : 21560240000230

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalizations	Restes à réaliser	Total (2)
---------	---------------------	--------------	-------------------	-----------

EXPLOITATION				
DEPENSES	7,28	0,26	0,00	0,26
RECETTES	7,28	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 170 007,57	360 105,25	183 026,35	543 131,60
RECETTES	1 170 007,57	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	20 636 426,88	15 166 330,87	0,00	15 166 330,87
RECETTES	20 636 426,88	19 159 872,50	0,00	19 159 872,50
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	28 007 740,90	12 706 319,77	3 609 948,12	16 316 267,89
RECETTES	28 367 834,43	17 274 921,03	3 264 844,36	20 539 765,39
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	48 644 167,78	27 872 650,64	3 609 948,12	31 482 598,76
TOTAL AGREGE DES RECETTES	49 004 261,31	36 434 793,53	3 264 844,36	39 699 637,89

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

AUTRE : COMMUNE DE SARZEAU (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET COMMUNAL

Numéro SIRET : 21560240000180

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE VANNES

M. 4(4)

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : CENTRE NAUTIQUE DE SARZEAU (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

(4) Préciser le plan de comptes : M4, M41, M43 ou M49

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	4
B - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	5
C - Liste des services individualisés dans un budget annexe (1)	6
D1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	7
D2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	8
E - Bilan synthétique	9
F - Compte de résultat synthétique	10

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	11
---------------------------------	----

Vue d'ensemble

A1.1 - Dépenses d'exploitation	12
A1.2 - Recettes d'exploitation	13
A2.1 - Dépenses d'investissement	14
A2.2 - Recettes d'investissement	15

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'exploitation	16
B2 - Recettes d'exploitation	18
C1 - Dépenses d'investissement	19
C2 - Recettes d'investissement	21
D - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

III - États financiers

A - Bilan	24
B - Compte de résultat	29
C - Balance des comptes	32

IV - États annexés

A - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes (1)	36
---	----

B. États annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	39
B3 - Etat des provisions et des dépréciations	40
B4 - Etat des charges transférées	41
B5 - Détail des opérations pour le compte de tiers	42
B6.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B6.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.1- Subventions versées dans le cadre du vote du budget	43
B8.1- Etat des contrats de crédit-bail	44
B8.2 - Etat des marchés de partenariat	45
B8.3 - Etat des autres engagements donnés	46
B8.4 - Etat des engagements reçus	47
B9.1 - Etat du personnel	48
B9.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	50
B10 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	51

C. États annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	52
C1.2 - Équilibre budgétaire - Dépenses	53
C1.3 - Équilibre budgétaire - Recettes	54
C2.1 - Situation des autorisations de programme	55
C2.2 - Situation des autorisations d'engagement	56
C3 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	57

D. Autres éléments d'information

D1.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (3)

D1.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (3)

D1.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (3)

D1.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (3)

E - État des Contrôles du Compte Financier

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

64

(1) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) Cet état n'est obligatoire que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leur établissements publics.

(3) Ces états ne sont obligatoire que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	5 698,51	11 500,00	17 198,51
	Recettes réalisées (1)	B	1 213,40	11 766,34	12 979,74
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	44 469,72	14 098,51	58 568,23
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	9 547,47	9 547,47
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	1 213,40	2 218,87	3 432,27
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	38 771,21	2 598,51	41 369,72
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	39 984,61	4 817,38	44 801,99
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C – F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	39 984,61	4 817,38	44 801,99

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés					B
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CENTRE NAUTIQUE SARZEAU	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	38 771,21	0,00	1 213,40	0,00	39 984,61
Fonctionnement	2 598,51	0,00	2 218,87	0,00	4 817,38
Sous-Total	41 369,72	0,00	3 432,27	0,00	44 801,99
TOTAL III	41 369,72	0,00	3 432,27	0,00	44 801,99
TOTAL I + II + III	41 369,72	0,00	3 432,27	0,00	44 801,99

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)	

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.
(2) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DEPENSES****D1****DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES****DZ****DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(IV) 0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
73	Produits issus de la fiscalité	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES			
Bilan synthétique (en milliers d'euros)			
ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Dotations	0,00
Terrains	0,00	Fonds globalisés	0,00
Constructions	0,00	Réserves	98,75
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	58,76	Différences sur réalisation d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Report à nouveau (1)	2,60
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	2,22
Autres immobilisations corporelles	0,00	Subventions transférables	0,00
Total immobilisations corporelles (nettes)	58,76	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	0,00	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	58,76	Provisions réglementées	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	103,57
Créances	54,80	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	0,00
Disponibilités	0,00	Fournisseurs (2)	10,00
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	54,80	Total des dettes à court terme	10,00
Comptes de régularisation	0,00	TOTAL DETTES	10,00
		Comptes de régularisation	0,00
TOTAL ACTIF	113,57	TOTAL PASSIF	113,57

(1)Dédution faite des amortissements et dépréciations
(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)**

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Impôts et taxes perçus	0,00	0,00
Dotations et subventions reçues	0,00	0,00
Produits des services	0,00	0,00
Autres produits	11,77	11,42
Transferts de charges	0,00	0,00
Produits courants non financiers	11,77	11,42
Traitements, salaires, charges sociales	0,00	0,00
Achats et charges externes	0,00	0,00
Participations et interventions	8,33	8,33
Dotations aux amortissements et provisions	1,21	1,21
Autres charges	0,00	0,00
Charges courantes non financières	9,55	9,55
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	2,22	1,88
Produits courants financiers	0,00	0,00
Charges courantes financières	0,00	0,26
RESULTAT COURANT FINANCIER	0,00	-0,26
RESULTAT COURANT	2,22	1,62
Produits exceptionnels	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,00	0,00
Impôts sur les bénéfices	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	2,22	1,62

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état D1.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires ;
- budgétaires (délibération n° du).

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

DÉPENSES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE

A1.1

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	8 400,00	8 334,07	0,00	8 334,07	99,22	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 400,00	8 334,07	0,00	8 334,07	99,22	0,00
Chapitre 66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00					
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 400,00	8 334,07	0,00	8 334,07	99,22	0,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	4 478,51					
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	1 220,00	1 213,40	0,00	1 213,40	99,46	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 698,51	1 213,40	0,00	1 213,40	21,29	0,00
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		14 098,51	9 547,47	0,00	9 547,47	67,72	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00					
Total des dépenses de la section d'exploitation		14 098,51	9 547,47	0,00	9 547,47		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées
(2) ce chapitre n'existe pas en M49
(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

RECETTES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE

A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	11 500,00	11 766,34	0,00	11 766,34	102,32	0,00
Total des recettes de gestion courante		11 500,00	11 766,34	0,00	11 766,34	102,32	0,00
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		11 500,00	11 766,34	0,00	11 766,34	102,32	0,00
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		11 500,00	11 766,34	0,00	11 766,34	102,32	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		2 598,51					
Total des recettes de la section d'exploitation		14 098,51	11 766,34	0,00	11 766,34		0,00

(1) recettes justifiées non titrées
(2) ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43
(3) RE 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

AZ.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalizations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	44 469,72	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		44 469,72	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		44 469,72	0,00	0,00	0,00
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		44 469,72	0,00	0,00	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00			
TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		44 469,72	0,00		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(4) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

AZ.Z

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	4 478,51			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 220,00	1 213,40	99,46	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 698,51	1 213,40	21,29	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		5 698,51	1 213,40	21,29	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		38 771,21			
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		44 469,72	1 213,40		0,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(3) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'exploitation - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6518	Autres	0,00	8 333,33	0,00	8 333,33	0,00
6588	Autres charges diverses de gestion courante	0,00	0,74	0,00	0,74	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	8 400,00	8 334,07	0,00	8 334,07	65,93
Total des dépenses de gestion courante		8 400,00	8 334,07	0,00	8 334,07	65,93
total chapitre 66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		8 400,00	8 334,07	0,00	8 334,07	65,93
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	4 478,51	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	1 213,40	0,00	1 213,40	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 220,00	1 213,40	0,00	1 213,40	6,60
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 698,51	1 213,40	0,00	1 213,40	4 485,11
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		14 098,51	9 547,47	0,00	9 547,47	4 551,04
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses de la section d'exploitation		14 098,51	9 547,47	0,00	9 547,47	4 551,04

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'exploitation - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	0,00	11 766,34	0,00	11 766,34	0,00
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	11 500,00	11 766,34	0,00	11 766,34	-266,34
Total des recettes de gestion courante		11 500,00	11 766,34	0,00	11 766,34	-266,34
total chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		11 500,00	11 766,34	0,00	11 766,34	-266,34
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		11 500,00	11 766,34	0,00	11 766,34	-266,34
002 Résultat d'exploitation reporté		2 598,51	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'exploitation		14 098,51	11 766,34	0,00	11 766,34	2 332,17

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	44 469,72	0,00	0,00	0,00	44 469,72
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		44 469,72	0,00	0,00	0,00	44 469,72
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		44 469,72	0,00	0,00	0,00	44 469,72
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		44 469,72	0,00	0,00	0,00	44 469,72

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		44 469,72	0,00	0,00	0,00	44 469,72

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

||

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 021	Virement de la section d'exploitation	4 478,51	0,00	0,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	841,60	0,00	841,60	0,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	371,80	0,00	371,80	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 220,00	1 213,40	0,00	1 213,40	6,60
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		5 698,51	1 213,40	0,00	1 213,40	4 485,11
Total des recettes d'investissement de l'exercice		5 698,51	1 213,40	0,00	1 213,40	4 485,11
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		38 771,21	0,00	0,00	0,00	0,00

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Recettes d'investissement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de la section d'investissement		44 469,72	1 213,40	0,00	1 213,40	43 256,32

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES**

Cet état ne contient pas d'information.

Envoé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

iii

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais d'études, de R et D	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions, brevets,licences,marques,droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
1) En toute propriété	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations, matériels et outillage techniques	432 453,74	373 690,62	58 763,12	59 604,72
Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	7 099,99	7 099,99	0,00	371,80
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations affectées à un service non personnalisé	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00
2) Re ç ues au titre d'une mise à disposition	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations, matériels et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
3) Reçues en affectation ou en concession	0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I	439 553,73	380 790,61	58 763,12	59 976,52
ACTIF CIRCULANT	0,00	0,00	0,00	0,00
Stocks et en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Matières premières et autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00
En cours de production (biens et services)	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits intermédiaires et finis	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
Clients et comptes rattachés	7 059,80	0,00	7 059,80	13 708,34
Créances irrécouvrables admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	16 396,84	0,00	16 396,84	17 084,17

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Créances diverses	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur l'état et les collectivités publiques	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur les budgets annexes ou le budget principal	31 345,35	0,00	31 345,35	10 577,21
Opérations pour le compte de tiers (créances)	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances	0,00	0,00	0,00	1,30
Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00
Disponibilités	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	54 801,99	0,00	54 801,99	41 371,02
COMPTES DE RÉGULARISATION	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00	0,00
Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses à classer et à régulariser	0,00	0,00	0,00	0,00
Écarts de conversion - Actif	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	494 355,72	380 790,61	113 565,11	101 347,54

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES	0,00	0,00
Fonds internes	0,00	0,00
Dotations	0,00	0,00
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	0,00	0,00
Affectation (par la collectivité de rattachement)	0,00	0,00
Écarts de réévaluation	0,00	0,00
Réserves	98 747,73	98 747,73
Report à nouveau (1)	2 598,51	983,27
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	2 218,87	1 615,24
Subventions d'investissement	0,00	0,00
Provisions réglementées	0,00	0,00
Autres fonds	0,00	0,00
Fonds globalisés	0,00	0,00
Droits de l'affectant	0,00	0,00
TOTAL I	103 565,11	101 346,24
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00	0,00
Provisions pour risques	0,00	0,00
Provisions pour charges	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00
DETTES	0,00	0,00
Dettes financières	0,00	0,00
Emprunts obligataires	0,00	0,00
Emprunts auprès des établissements de crédit	0,00	0,00
Emprunts et dettes financières divers	0,00	0,00
Crédits et lignes de trésorerie	0,00	0,00
Avances	0,00	0,00
Dettes d'exploitation	0,00	0,00

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

iii

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

III – ÉTATS FINANCIERS
Bilan (en euros)

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fournisseurs et comptes rattachés	10 000,00	0,00
Dettes fiscales et sociales	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
Dettes diverses	0,00	0,00
Fournisseurs d'immobilisations	0,00	0,00
Dettes envers l'État et les collectivités publiques	0,00	0,00
Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)	0,00	0,00
Dettes envers les budgets annexes ou le budget principal	0,00	0,00
Opérations pour le compte de tiers (dettes)	0,00	0,00
Autres dettes	0,00	1,30
Produits constatés d'avance	0,00	0,00
TOTAL III	10 000,00	1,30
COMPTES DE RÉGULARISATION	0,00	0,00
Recettes à classer ou à régulariser	0,00	0,00
Écart de conversion - Passif	0,00	0,00
TOTAL IV	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	113 565,11	101 347,54

(1) Précédé du signe moins en cas de déficit
(2) Égal au résultat de l'exercice apparaissant en section d'exploitation (tableau I-B)

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le



ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

III – ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat (en euros)

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION	0,00	0,00
Ventes de marchandises	0,00	0,00
Production vendue	0,00	0,00
<i>Prestations de services</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Divers</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Production stockée	0,00	0,00
Production immobilisée	0,00	0,00
Produits issus de la fiscalité	0,00	0,00
Subventions d'exploitation	0,00	0,00
Reprises sur dépréciations et provisions	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00
Autres produits	11 766,34	11 424,67
TOTAL I	11 766,34	11 424,67
CHARGES D'EXPLOITATION	0,00	0,00
Achats de marchandises	0,00	0,00
Variation de stock	0,00	0,00
Achat de matières premières et autres approvisionnements	0,00	0,00
Variation de stock	0,00	0,00
Autres achats et charges externes	0,00	0,00
Impôts, taxes, et versements assimilés	0,00	0,00
<i>Sur rémunérations</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Salaires et traitements	0,00	0,00
Charges sociales	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	<i>1 213,40</i>	<i>1 212,60</i>
<i>Dotations aux dépréciations des immobilisations</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

III – ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat (en euros)

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<i>Dotations aux dépréciations des actifs circulants</i>	0,00	0,00
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>	0,00	0,00
Autres charges	8 334,07	8 333,33
TOTAL II	9 547,47	9 545,93
A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 218,87	1 878,74
PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés	0,00	0,00
Reprises sur dépréciations et provisions	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00
Gains de change	0,00	0,00
Produits net sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00
CHARGES FINANCIÈRES	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées	0,00	263,50
Pertes de change	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
TOTAL IV	0,00	263,50
B - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	0,00	-263,50
A + B - RÉSULTAT COURANT	2 218,87	1 615,24
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00
Sur opérations de gestion	0,00	0,00
<i>Subventions exceptionnelles</i>	0,00	0,00
<i>Autres opérations</i>	0,00	0,00
Sur opérations en capital	0,00	0,00
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	0,00	0,00

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

III – ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat (en euros)

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Autres opérations	0,00	0,00
Reprises sur dépréciations et provisions	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00
TOTAL V	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
Sur opérations de gestion	0,00	0,00
Subventions exceptionnelles	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Sur opérations en capital	0,00	0,00
Valeur comptable des immobilisations cédées	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00
TOTAL VI	0,00	0,00
C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	0,00	0,00
Impôts sur les bénéfices (VII)	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	11 766,34	11 424,67
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	9 547,47	9 809,43
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2 218,87	1 615,24

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

III

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Autres réserves	0,00	98 747,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 747,73	0,00	98 747,73
	Sous Total compte 106	0,00	98 747,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 747,73	0,00	98 747,73
	Sous Total compte 10	0,00	98 747,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 747,73	0,00	98 747,73
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	983,27	0,00	1 615,24	0,00	0,00	0,00	2 598,51	0,00	2 598,51
	Sous Total compte 11	0,00	983,27	0,00	1 615,24	0,00	0,00	0,00	2 598,51	0,00	2 598,51
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou pert	0,00	1 615,24	1 615,24	0,00	0,00	0,00	1 615,24	1 615,24	0,00	0,00
	Sous Total compte 12	0,00	1 615,24	1 615,24	0,00	0,00	0,00	1 615,24	1 615,24	0,00	0,00
	Total classe 1	0,00	101 346,24	1 615,24	1 615,24	0,00	0,00	1 615,24	102 961,48	0,00	101 346,24
2151	Installations complexes spécialisées	4 208,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 208,00	0,00	4 208,00	0,00
2154	Matériel industriel	428 245,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	428 245,74	0,00	428 245,74	0,00
	Sous Total compte 215	432 453,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	432 453,74	0,00	432 453,74	0,00
2181	Installations générales, agencements, am	1 855,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 855,80	0,00	1 855,80	0,00
2182	Matériel de transport	92,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92,10	0,00	92,10	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informati	3 331,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 331,18	0,00	3 331,18	0,00
2184	Mobilier	1 339,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 339,14	0,00	1 339,14	0,00
2188	Autres	481,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	481,77	0,00	481,77	0,00
	Sous Total compte 218	7 099,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 099,99	0,00	7 099,99	0,00
	Sous Total compte 21	439 553,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	439 553,73	0,00	439 553,73	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	1 683,20	0,00	0,00	0,00	841,60	0,00	2 524,80	0,00	2 524,80
28154	Matériel industriel	0,00	371 165,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	371 165,82	0,00	371 165,82
	Sous Total compte 2815	0,00	372 849,02	0,00	0,00	0,00	841,60	0,00	373 690,62	0,00	373 690,62

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

III

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28181	Installations générales, agencements et	0,00	1 484,00	0,00	0,00	0,00	371,80	0,00	1 855,80	0,00	1 855,80
28182	Matériel de transport	0,00	92,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92,10	0,00	92,10
28183	Matériel de bureau et matériel informati	0,00	3 331,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 331,18	0,00	3 331,18
28184	Mobilier	0,00	1 339,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 339,14	0,00	1 339,14
28188	Autres	0,00	481,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	481,77	0,00	481,77
	Sous Total compte 2818	0,00	6 728,19	0,00	0,00	0,00	371,80	0,00	7 099,99	0,00	7 099,99
	Sous Total compte 281	0,00	379 577,21	0,00	0,00	0,00	1 213,40	0,00	380 790,61	0,00	380 790,61
	Sous Total compte 28	0,00	379 577,21	0,00	0,00	0,00	1 213,40	0,00	380 790,61	0,00	380 790,61
	Total classe 2	439 553,73	379 577,21	0,00	0,00	0,00	1 213,40	439 553,73	380 790,61	439 553,73	380 790,61
4011	Fournisseurs	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
	Sous Total compte 401	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
	Sous Total compte 40	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
411	Clients	13 708,34	0,00	14 119,60	20 768,14	0,00	0,00	27 827,94	20 768,14	7 059,80	0,00
	Sous Total compte 41	13 708,34	0,00	14 119,60	20 768,14	0,00	0,00	27 827,94	20 768,14	7 059,80	0,00
44566	TVA sur autres biens et services	0,00	0,00	1 666,67	0,00	0,00	0,00	1 666,67	0,00	1 666,67	0,00
44567	Crédit de TVA à reporter	3 995,00	0,00	12 449,00	14 803,00	0,00	0,00	16 444,00	14 803,00	1 641,00	0,00
	Sous Total compte 4456	3 995,00	0,00	14 115,67	14 803,00	0,00	0,00	18 110,67	14 803,00	3 307,67	0,00
44571	TVA collectée	0,00	0,00	2 354,00	2 354,00	0,00	0,00	2 354,00	2 354,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4457	0,00	0,00	2 354,00	2 354,00	0,00	0,00	2 354,00	2 354,00	0,00	0,00
445888	Autres taxes sur le chiffre d'affaires à	13 089,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 089,17	0,00	13 089,17	0,00
	Sous Total compte 44588	13 089,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 089,17	0,00	13 089,17	0,00
	Sous Total compte 4458	13 089,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 089,17	0,00	13 089,17	0,00

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

III

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4515	Sous Total compte 445	17 084,17	0,00	16 469,67	17 157,00	0,00	0,00	33 553,84	17 157,00	16 396,84	0,00
	Sous Total compte 44	17 084,17	0,00	16 469,67	17 157,00	0,00	0,00	33 553,84	17 157,00	16 396,84	0,00
	Compte de rattachement avec (à subdivis	10 577,21	0,00	24 934,14	4 166,00	0,00	0,00	35 511,35	4 166,00	31 345,35	0,00
	Sous Total compte 451	10 577,21	0,00	24 934,14	4 166,00	0,00	0,00	35 511,35	4 166,00	31 345,35	0,00
	Sous Total compte 45	10 577,21	0,00	24 934,14	4 166,00	0,00	0,00	35 511,35	4 166,00	31 345,35	0,00
466	Excédents de versement	0,00	0,00	4 166,00	4 166,00	0,00	0,00	4 166,00	4 166,00	0,00	0,00
46711	Autres comptes créditeurs	0,00	1,30	1,30	0,00	0,00	0,00	1,30	1,30	0,00	0,00
	Sous Total compte 4671	0,00	1,30	1,30	0,00	0,00	0,00	1,30	1,30	0,00	0,00
46721	Débiteurs divers - Amiable	1,30	0,00	0,00	1,30	0,00	0,00	1,30	1,30	0,00	0,00
	Sous Total compte 4672	1,30	0,00	0,00	1,30	0,00	0,00	1,30	1,30	0,00	0,00
	Sous Total compte 467	1,30	1,30	1,30	1,30	0,00	0,00	2,60	2,60	0,00	0,00
	Sous Total compte 46	1,30	1,30	4 167,30	4 167,30	0,00	0,00	4 168,60	4 168,60	0,00	0,00
4713	Recettes perçues avant émission des titr	0,00	0,00	18 079,97	18 079,97	0,00	0,00	18 079,97	18 079,97	0,00	0,00
	Sous Total compte 471	0,00	0,00	18 079,97	18 079,97	0,00	0,00	18 079,97	18 079,97	0,00	0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	0,00	0,00	0,74	0,74	0,00	0,00	0,74	0,74	0,00	0,00
	Sous Total compte 478	0,00	0,00	0,74	0,74	0,00	0,00	0,74	0,74	0,00	0,00
	Sous Total compte 47	0,00	0,00	18 080,71	18 080,71	0,00	0,00	18 080,71	18 080,71	0,00	0,00
	Total classe 4	41 371,02	1,30	77 771,42	74 339,15	0,00	0,00	119 142,44	74 340,45	54 801,99	10 000,00
580	Opérations d'ordre budgétaire	0,00	0,00	1 213,40	1 213,40	0,00	0,00	1 213,40	1 213,40	0,00	0,00
	Sous Total compte 58	0,00	0,00	1 213,40	1 213,40	0,00	0,00	1 213,40	1 213,40	0,00	0,00
	Total classe 5	0,00	0,00	1 213,40	1 213,40	0,00	0,00	1 213,40	1 213,40	0,00	0,00
6518	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	8 333,33	0,00	8 333,33	0,00	8 333,33	0,00

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

III – ÉTATS FINANCIERS

Balance des comptes

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6588	Sous Total compte 651	0,00	0,00	0,00	0,00	8 333,33	0,00	8 333,33	0,00	8 333,33	0,00
	Autres charges diverses de gestion coura	0,00	0,00	0,00	0,00	0,74	0,00	0,74	0,00	0,74	0,00
	Sous Total compte 658	0,00	0,00	0,00	0,00	0,74	0,00	0,74	0,00	0,74	0,00
6811	Sous Total compte 65	0,00	0,00	0,00	0,00	8 334,07	0,00	8 334,07	0,00	8 334,07	0,00
	Dotations aux amortissements sur immobil	0,00	0,00	0,00	0,00	1 213,40	0,00	1 213,40	0,00	1 213,40	0,00
	Sous Total compte 681	0,00	0,00	0,00	0,00	1 213,40	0,00	1 213,40	0,00	1 213,40	0,00
	Sous Total compte 68	0,00	0,00	0,00	0,00	1 213,40	0,00	1 213,40	0,00	1 213,40	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	9 547,47	0,00	9 547,47	0,00	9 547,47	0,00
757	Redevances versées par les fermiers et c	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 766,34	0,00	11 766,34	0,00	11 766,34
	Sous Total compte 75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 766,34	0,00	11 766,34	0,00	11 766,34
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 766,34	0,00	11 766,34	0,00	11 766,34
	Total général	480 924,75	480 924,75	80 600,06	77 167,79	9 547,47	12 979,74	571 072,28	571 072,28	503 903,19	503 903,19

IV – ANNEXES**PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****IV****A****1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	18 084 450,00	14 265 637,41	0,00	14 265 637,41
RECETTES	18 084 450,00	19 080 249,37	0,00	19 080 249,37
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	18 294 530,80	10 678 884,45	2 964 030,10	13 642 914,55
RECETTES	18 294 530,80	12 252 219,13	3 163 724,38	15 415 943,51

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET PORT ST-JACQUES / Numéro SIRET : 21560240000081				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	335 001,00	306 089,30	0,00	306 089,30
RECETTES	335 001,00	289 739,22	0,00	289 739,22
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	183 134,57	165 234,28	0,00	165 234,28
RECETTES	183 134,57	142 349,66	0,00	142 349,66

BUDGET MOUILLAGES OCEAN / Numéro SIRET : 215602400000149				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	148 783,46	110 163,34	0,00	110 163,34
RECETTES	148 783,46	104 343,04	0,00	104 343,04
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	102 789,52	24 109,31	4 758,00	28 867,31
RECETTES	102 789,52	8 446,87	0,00	8 446,87

BUDGET MARAICHAGE BIOLOGIQUE / Numéro SIRET : 215602400000164				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	13 446,00	10 760,69	0,00	10 760,69
RECETTES	13 446,00	13 489,68	0,00	13 489,68
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	36 337,36	4 144,32	0,00	4 144,32
RECETTES	36 337,36	10 156,74	0,00	10 156,74

BUDGET CENTRE NAUTIQUE DE SARZEAU / Numéro SIRET : 215602400000180				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	14 098,51	9 547,47	0,00	9 547,47
RECETTES	14 098,51	11 766,34	0,00	11 766,34
INVESTISSEMENT				

BUDGET CENTRE NAUTIQUE DE SARZEAU / Numéro SIRET : 21560240000180

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
DEPENSES	44 469,72	0,00	0,00	0,00
RECETTES	44 469,72	1 213,40	0,00	1 213,40

BUDGET PENVINS CENTRE / Numéro SIRET : 21560240000198

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	10 000,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	10 000,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	485 933,66	0,00	0,00	0,00
RECETTES	485 933,66	0,00	0,00	0,00

BUDGET PORT DU LOGEO ET MOUILLAGES DU GOLFE / Numéro SIRET : 21560240000206

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	425 276,21	357 104,18	0,00	357 104,18
RECETTES	425 276,21	359 560,42	0,00	359 560,42
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	309 248,72	52 889,25	235 798,00	288 687,25
RECETTES	309 248,72	88 160,49	0,00	88 160,49

BUDGET ZONES DE REPLI / Numéro SIRET : 21560240000214

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	3 430 262,30	1 085 282,53	0,00	1 085 282,53
RECETTES	3 430 262,30	882 242,36	0,00	882 242,36
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 570 832,88	754 496,83	0,00	754 496,83
RECETTES	2 624 262,30	888 900,46	0,00	888 900,46

BUDGET LOTISSEMENT DE KERBLAY / Numéro SIRET : 21560240000222

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	51 062,08	14 537,00	0,00	14 537,00
RECETTES	51 062,08	14 536,71	0,00	14 536,71
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	115 897,54	14 536,71	0,00	14 536,71
RECETTES	115 897,54	0,00	0,00	0,00

BUDGET VIGNES / Numéro SIRET : 21560240000230

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	7,54	0,14	0,00	0,14
RECETTES	7,54	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 106 071,93	309 809,18	41 360,44	351 169,62

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

BUDGET VIGNES / Numéro SIRET : 21560240000230				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	1 106 071,93	0,00	100 000,00	100 000,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.
(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	22 512 387,10	16 159 122,06	0,00	16 159 122,06
RECETTES	22 512 387,10	20 755 927,14	0,00	20 755 927,14
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	23 249 246,70	12 004 104,33	3 245 946,54	15 250 050,87
RECETTES	23 302 676,12	13 391 446,75	3 263 724,38	16 655 171,13
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	45 761 633,80	28 163 226,39	3 245 946,54	31 409 172,93
TOTAL AGREGE DES RECETTES	45 815 063,22	34 147 373,89	3 263 724,38	37 411 098,27

(1) Cumul du BP, BS et DM.
(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		01-01-2002
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	212 Agencements et aménagements de terrains	0	01/01/2002
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15	01/01/2002
L	2157 Agencements & aménagements du mat. et outillage indust.	5	01/01/2002
L	2154 Matériel industriel	4	01/01/2002
L	218 Autres immobilisations corporelles	0	01/01/2002
L	2157 Agencements & aménagements du mat. et outillage indust.	5	01/01/2002
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	2	01/01/2002
L	23* Immobilisations en cours	0	01/01/2002
L	2157 Agencements & aménagements du mat. et outillage indust.	5	01/01/2002
L	2151 Installations complexes spécialisées	15	01/01/2002
L	2155 Outillage industriel	5	01/01/2002
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagement des constructions	15	01/01/2002
L	2121 Agencements & aménagements de terrains nus	15	01/01/2002
L	2184 Mobilier	10	01/01/2002
L	2121 Agencements & aménagements de terrains nus	15	01/01/2002
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	01/01/2002
L	2153 Installations à caractère spécifique	15	01/01/2002
L	2153 Installations à caractère spécifique	15	01/01/2002
L	2153 Installations à caractère spécifique	15	01/01/2002
L	2182 Matériel de transport	4	01/01/2002
L	23* Immobilisations en cours	0	01/01/2002
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	15	01/01/2002
L	Subvention amortissable	1	01/01/2002
L	Equipement des postes d'amarrage	0	20/07/2021

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES PROVISIONS ET DES DÉPRECIATIONS****B3**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CHARGES TRANSFERÉES

B4

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DÉTAIL DES OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

IV

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B7.1

B7.1 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

IV

B0.1

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B0.1

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

IV

B0.2

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS

B8.3

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES ENGAGEMENTS REÇUS

B8.4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL

B9.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL	B9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
X : Emplois non cités.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326 -352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1 -343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1 -333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

IV

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	B9.2

(1)			
AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ÉTÉ PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	
	B10

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES

C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	38 771,21
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	38 771,21

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 106 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	38 771,21
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	38 771,21

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	5 698,51	1 213,40	0,00	1 213,40
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	5 698,51	1 213,40	0,00	1 213,40
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	38 771,21			38 771,21
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	38 771,21			38 771,21
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				39 984,61

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – DÉPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 698,51	III 1 213,40
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		5 698,51	1 213,40
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28151	Installations complexes spécialisées	848,00	841,60
28181	Installations générales, agencements	372,00	371,80
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	4 478,51	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE****C3****Présentation agrégée par nature**

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense		Total des dépenses (mandatées) (2)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A110	Frais d'études, de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Fonds commercial, droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations, matériels et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Exercice 2024

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

V

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV12-DE

A

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

Date d'édition : 13/03/2025

Comptable(s)	Ayant exercé au cours de la gestion
M Gildas LE BRIS	du 01/01/2024 au 13/03/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

MARTIN Karine (1018728147-0), Inspecteur principal des Finances Publiques	A DDFiP DU MORBIHAN, le 18/03/2025
---	------------------------------------

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte. LE BRIS Gildas (1002278432-0), CSC des Finances Publiques de 2ème catégorie	A VANNES, le 18/03/2025
---	-------------------------

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 28/04/2025 par l'organe délibérant. DUPEYRAT JEAN-MARC (jdupeyrat1-xt), Le Maire	A SARZEAU, le 05/05/2025
--	--------------------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

N°2025-CM27NOV-13

INTERCOMMUNALITÉ : Rapport de la CLECT – Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU)

Rapporteur : M. Julian EVENO

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 21 novembre, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, à GRAND-CHAMP (56390), sous la présidence de Mme Dominique LE MEUR, Maire.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Maire ; Mme Anne-Laure PRONO, M. André ROSNARHO-LE NORCY, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Julian EVENO, Mme Michelle LE PETIT, Adjoints ; M. Lionel FROMAGE, Mme Nicole ROUVET, Mme Maryse CADORET, Mme Marie-Annick LE FALHER, Mme Christine VISSET, Mme Sylvie LE CHEVILLER, M. Olivier SUFFICE, Mme Sophie BEGOT, M. David GEFFROY, M. Éric CORFMAT, M. Mickaël LE BELLEGO, M. Germain EVO, Conseillers Municipaux

Absents excusés :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Vincent COQUET, M. Patrick CAINJO, M. Serge CERVA-PEDRIN, Mme Armelle LE PRÉVOST, M. Yves BLEUNVEN, M. Romuald GALERME, M. Frédéric ANDRÉ, Mme Marina LE CALLONNEC, M. Pierre LE PALUD

Pouvoir remis :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON à M. André ROSNARHO-LE NORCY, M. Vincent COQUET à M. Julian EVENO, M. Patrick CAINJO à M. Mickaël LE BELLEGO, M. Serge CERVA-PEDRIN à Mme Sophie BÉGOT, Mme Armelle LE PRÉVOST à Mme Michelle LE PETIT, M. Yves BLEUNVEN à Mme Dominique LE MEUR, M. Romuald GALERME à M. David GEFFROY, M. Frédéric ANDRÉ à Mme Anne-Laure PRONO, Mme Marina LE CALLONNEC à Mme Marie-Annick LE FALHER, M. Pierre LE PALUD à M. Éric CORFMAT

Nombre de Conseillers en exercice : 28 – Présents : 18 – Pouvoirs : 10 – Votants : 28

Secrétaire de séance : M. David GEFFROY

M. Julian EVENO rapporte à l'assemblée que la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) s'est réunie le 14 novembre dernier pour procéder à l'évaluation des charges transférées relatives au transfert de la compétence « Eaux pluviales urbaines ».

Il indique que le rapport a été transmis à chaque commune membre de la communauté d'agglomération qui doit en débattre et se prononcer sur celui-ci dans un délai de trois mois suivant sa transmission.

M. Julian EVENO précise que ce rapport a été transmis à chaque conseiller municipal.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L5211-17 et L5216-5,

Vu le Code général des impôts, et notamment son article 1609 Nonies C,

Vu le rapport adopté à l'unanimité par les membres de la CLECT du 14 novembre 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1 : VALIDE le rapport de la CLECT du 14 novembre 2025, tel que présenté en annexe à la présente délibération ;

Article 2 : AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

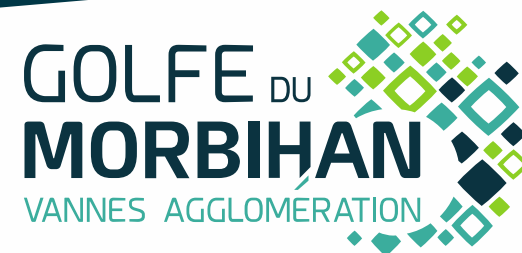
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Mme Dominique LE MEUR



Le Secrétaire de séance,
M. David GEFFROY

« GEPU » GESTION des EAUX PLUVIALES URBAINES



Rapport

14 Novembre 2025

Rappel des principes financiers généraux liés aux transferts de compétence

- 1/ Un transfert s'appuie avant tout sur la définition précise d'un **périmètre** (physique, technique, géographique...)
- 2/ L'objectif visé est la **neutralité financière** au moment du transfert
- 3/ La CLECT propose les modalités de définition de cette neutralité. Les préconisations méthodologiques du CGCT ne sont pas contraignantes.
- 4/ L'accord est proposé à la **validation** de toutes les communes concernées.
- 5/ Les **flux financiers** sont impactés sur les attributions de compensation, de façon définitive.
- 6/ Le calcul est **valable à un instant « t »**, indépendamment des choix de gestion qui peuvent intervenir par la suite.

1- Définition du périmètre spatial de la compétence

➤ Périmètre GEPU =

- zones U et AU des PLU
- zone couverte par le plan de sauvegarde et de mise en valeur de la ville de Vannes.
- ces 2 zones sont étendues d'une bande de 100 mètres pour inclure les espaces verts, les parcs et les ouvrages hydrauliques (tels que les fossés, réseaux, bassins, etc.) qui sont hydrauliquement liés à la zone urbaine

Nota : afin d'être au plus proche de la réalité, le PLU pris en référence pour chaque commune est le dernier PLU approuvé ou le dernier projet arrêté à la date du 14 novembre 2025 lorsqu'une révision est en cours.

Le détail correspondant à la zone GEPU de chaque commune au jour de la CLECT est annexé au présent rapport

2. Définition du périmètre technique de la compétence :

« Ouvrages publics relevant du système de gestion des eaux pluviales urbaines »

- **Dispositifs d'engouffrement de la voirie** : Grille, avaloir, grille-avaloir, bouche d'égout, ou tout dispositif d'engouffrement
- **Ouvrages spécifiques de collecte des eaux pluviales à ciel ouvert** : Fossé, noue de transfert et tout surcreusement surfacique assurant exclusivement le transport des eaux pluviales
- **Ouvrages assurant la collecte et le transfert des eaux pluviales urbaines** : conduite de collecte principale, boîte de branchement, branchement, regard de visite et clapet anti-retour
- **Ouvrages de tamponnement (enterrés et à ciel ouvert) monofonctionnels**: Rétentions enterrées monofonctionnelles et rétentions aériennes monofonctionnelles
- **Ouvrages de pré-traitement** : Ouvrages de dépollution tels que les décanteurs et séparateurs à hydrocarbures, Fosse de décantation des accessoires de voirie avant rejet au réseau principal

Rappel des modalités d'exercice validées : Poursuite des interventions initiées depuis 2020

Toutes les communes : exercice de la compétence par la commune via convention GMVa/commune

Vannes : exercice partiel de la compétence par GMVa via convention GMVa/commune

Principes structurants intégrés aux conventions _ Volet Technique_ fonctionnement/entretien

- Contenu des actions d'entretien et d'exploitation fixé = définition des objectifs attendus pour exercer la compétence à l'échelle de la commune
- Objectif : Obligation de résultat de l'action publique et non obligation de moyens afin de sécuriser juridiquement les 2 collectivités. Un protocole sous forme de guide général à l'échelle de GMVa viendra préciser les pratiques attendues au regard de cet objectif. Délai : dans les 12 mois suivant la signature de la convention

Principes structurants intégrés aux conventions _ Volet financier _ fonctionnement/entretien :

- Montant de la convention pour la première année = montant indiqué lors de la présente CLECT
- Montant minimum de la convention = montant indiqué lors de la présente CLECT
- Montant révisable à la hausse uniquement selon:
 - Formule de révision définie selon les évolutions « classiques » (indices salaires, service...)
 - Evolution du périmètre spatial et technique réalisée après l'arrêt de la CLECT
- Pas de demande de gestion analytique mais demande d'intervention dans une logique de gestion préventive

Rappel des modalités d'exercice validées : Poursuite des interventions initiées depuis 2020

Toutes les communes : exercice de la compétence par la commune via convention GMVa/commune

Vannes : exercice partiel de la compétence par GMVa via convention GMVa/commune

Principes structurants intégrés aux conventions _ Volet financier _ investissement:

- Maintien du principe de remboursement par GMVa des factures d'investissement liées à la compétence GEPU

NB : Les travaux concernés devront faire l'objet d'une validation préalable de GMVa afin de s'assurer de l'application des principes de Gestion intégrée des eaux pluviales

Principes structurants intégrés aux conventions _ Durée

- Durée initiale de la convention : 5 ans
- Période renouvelable par application du souhait politique de lier la durée de la convention tant que l'exercice de la compétence voirie est du ressort de la commune

GEPU : Evaluation des charges transférées par commune / fonctionnement

Méthode appliquée pour fixer le montant et la répartition des charges de fonctionnement entre les communes

1. Evaluation du cout global annuel des charges de fonctionnement à l'échelle du périmètre GEPU de GMVa :

(Base de l'évaluation : retour d'expérience sur la ville de Vannes depuis 2020 et informations schéma directeur)

- Cout de fonctionnement (hors avaloirs) évalué à : 769 391 €/an
- Cout de fonctionnement associé aux avaloirs : 111 995 €/an

Charges annuelles globales de fonctionnement = 881 386 €/an

2. Critères appliqués afin de répartir le cout de chaque commune selon la formule suivante :

$$A = \frac{\text{(Surface imperméable zone GEPU + surface imperméable publique zone GEPU) de la commune considérée}}{\text{(Surface imperméable zone GEPU + surface imperméable publique zone GEPU) de GMVa}} \times 769\,391 \text{ €}$$

$$B = \frac{\text{(surface imperméable publique zone GEPU – surface routes nationales, dép. et zone portuaire gérée par le département) de la commune considérée*}}{647 \text{ m}^2/\text{avaloir}} \times 8,575 \text{ € HT /avaloir}$$

Charges annuelles de fonctionnement de la commune = A+B

GEPU : Evaluation des charges transférées par commune / fonctionnement

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV13-DE



COMMUNE	Répartition en %	Nombre d'avaloirs estimés	Fonctionnement EP hors avaloirs	Cout ajout fonctionnement avaloirs	Proposition CLECT fonctionnement : Cumul fonctionnement EP + avaloirs
ARRADON	3,19%	418	24 510 €	3 583 €	28 094 €
ARZON	4,37%	564	33 608 €	4 839 €	38 447 €
BADEN	3,33%	525	25 630 €	4 502 €	30 131 €
BRANDIVY	0,44%	50	3 423 €	425 €	3 849 €
COLPO	1,16%	161	8 935 €	1 379 €	10 314 €
ELVEN	3,09%	343	23 800 €	2 942 €	26 742 €
GRANDCHAMP	1,98%	198	15 214 €	1 695 €	16 909 €
ILE-AUX-MOINES	0,73%	85	5 596 €	728 €	6 324 €
ILE-D ARZ	0,42%	59	3 204 €	503 €	3 707 €
LA TRINITE SURZUR	0,97%	129	7 430 €	1 104 €	8 535 €
LARMOR-BADEN	0,77%	109	5 928 €	939 €	6 867 €
LE BONO	1,32%	197	10 127 €	1 687 €	11 814 €
LE HEZO	0,62%	85	4 803 €	729 €	5 532 €
LE TOUR DU PARC	1,24%	141	9 573 €	1 205 €	10 778 €
LOCMARIA-GRANDCHAMP	0,92%	108	7 096 €	926 €	8 022 €
LOCQUeltas	1,00%	104	7 681 €	890 €	8 571 €
MEUCON	1,05%	128	8 107 €	1 096 €	9 202 €
MONTERBLANC	1,52%	165	11 662 €	1 415 €	13 077 €
PLAUDREN	0,60%	70	4 604 €	601 €	5 205 €
PLESCOP	2,55%	260	19 638 €	2 230 €	21 867 €
PLOEREN	3,85%	528	29 652 €	4 526 €	34 178 €
PLOUGOUMELLEN	1,65%	176	12 709 €	1 505 €	14 214 €
SAINT-ARMEL	0,66%	98	5 066 €	839 €	5 905 €
SAINT-AVE	6,31%	923	48 540 €	7 917 €	56 457 €
SAINT-GILDAS-DE-RHUYS	3,27%	422	25 190 €	3 616 €	28 806 €
SAINT-NOLFF	1,91%	179	14 690 €	1 535 €	16 225 €
SARZEAU	9,89%	1447	76 070 €	12 412 €	88 482 €
SENE	4,58%	823	35 237 €	7 060 €	42 297 €
SULNIAC	1,41%	157	10 829 €	1 345 €	12 174 €
SURZUR	2,30%	302	17 696 €	2 586 €	20 282 €
THEIX-NOYALO	5,43%	737	41 773 €	6 316 €	48 089 €
TREDION	0,46%	67	3 540 €	570 €	4 111 €
TREFFLEAN	1,02%	141	7 829 €	1 207 €	9 036 €
VANNES	25,99%	3165	200 000 €	27 143 €	227 143 €
TOTAL			769 391 €	111 995 €	881 386 €

GEPU : Evaluation des charges transférées par commune / investissement

Méthode appliquée pour fixer le montant et la répartition des charges d'investissement entre les communes

1. Evaluation du cout global annuel des charges d'investissement à l'échelle du périmètre GEPU de GMVa :
(Base de l'évaluation : retour d'expérience depuis 2020 et informations issues du schéma directeur)
 - Charge moyenne annuelle d'investissement constatée sur 2022, 2023 et 2024 : 2 150 934 €/an
 - Charge de renouvellement évaluée pour les avaloirs : : 244 887 €/an (750 €/unité _ amortissement: 40 ans)

Charges annuelles globales d'investissement = 2 395 821 €/an

2. Critère appliqué afin de répartir le cout de chaque commune selon la formule suivante :

$$A = \frac{\text{(Surface imperméable zone GEPU + surface imperméable publique zone GEPU) de la commune considérée}}{\text{(Surface imperméable zone GEPU + surface imperméable publique zone GEPU) de GMVa}} \times 2\,159\,934 \text{ €}$$

$$B = \frac{\text{(surface imperméable publique zone GEPU – surface routes nationales, dep. et zone portuaire gérée par le département) de la commune considérée}}{647 \text{ m}^2} \times 18\,75 \text{ HT /avaloir}$$

Charges annuelles d'investissement de la commune = A + B

GEPU : Evaluation des charges transférées par commune / investissement

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV13-DE



COMMUNE	Répartition en %	Nombre d'avales estimés	Investissement hors avaloirs	coût ajout investissement avaloirs	Proposition CLECT investissement : Cumul investissement + avaloirs
ARRADON	3,19%	418	68 521,92 €	7 835,12 €	76 357,04 €
ARZON	4,37%	564	93 956,11 €	10 580,05 €	104 536,16 €
BADEN	3,33%	525	71 651,10 €	9 843,48 €	81 494,58 €
BRANDIVY	0,44%	50	9 570,67 €	930,18 €	10 500,85 €
COLPO	1,16%	161	24 978,86 €	3 015,99 €	27 994,85 €
ELVEN	3,09%	343	66 535,78 €	6 432,10 €	72 967,88 €
GRANDCHAMP	1,98%	198	42 531,94 €	3 706,29 €	46 238,22 €
ILE-AUX-MOINES	0,73%	85	15 643,69 €	1 592,75 €	17 236,44 €
ILE-D ARZ	0,42%	59	8 956,35 €	1 100,57 €	10 056,93 €
LA TRINITE SURZUR	0,97%	129	20 772,63 €	2 414,32 €	23 186,95 €
LARMOR-BADEN	0,77%	109	16 573,24 €	2 052,95 €	18 626,19 €
LE BONO	1,32%	197	28 310,75 €	3 689,10 €	31 999,84 €
LE HEZO	0,62%	85	13 428,65 €	1 593,02 €	15 021,68 €
LE TOUR DU PARC	1,24%	141	26 761,49 €	2 634,87 €	29 396,36 €
LOCMARIA-GRANDCHAMP	0,92%	108	19 839,13 €	2 023,73 €	21 862,87 €
LOCQUeltas	1,00%	104	21 473,45 €	1 945,26 €	23 418,72 €
MEUCON	1,05%	128	22 663,30 €	2 395,92 €	25 059,23 €
MONTERBLANC	1,52%	165	32 602,84 €	3 094,36 €	35 697,20 €
PLAUDREN	0,60%	70	12 870,54 €	1 314,42 €	14 184,96 €
PLESCOP	2,55%	260	54 899,69 €	4 875,57 €	59 775,26 €
PLOEREN	3,85%	528	82 896,25 €	9 897,35 €	92 793,60 €
PLOUGOUMELLEN	1,65%	176	35 529,32 €	3 291,15 €	38 820,47 €
SAINT-ARMEL	0,66%	98	14 163,23 €	1 834,44 €	15 997,67 €
SAINT-AVE	6,31%	923	135 700,27 €	17 310,93 €	153 011,20 €
SAINT-GILDAS-DE-RHUYS	3,27%	422	70 422,55 €	7 906,94 €	78 329,49 €
SAINT-NOLFF	1,91%	179	41 067,38 €	3 356,66 €	44 424,04 €
SARZEAU	9,89%	1447	212 664,43 €	27 139,36 €	239 803,79 €
SENE	4,58%	823	98 509,07 €	15 438,39 €	113 947,46 €
SULNIAC	1,41%	157	30 274,86 €	2 941,21 €	33 216,06 €
SURZUR	2,30%	302	49 472,42 €	5 654,44 €	55 126,86 €
THEIX-NOYALO	5,43%	737	116 780,66 €	13 810,60 €	130 591,27 €
TREDION	0,46%	67	9 897,06 €	1 247,13 €	11 144,19 €
TREFFLEAN	1,02%	141	21 887,89 €	2 638,21 €	24 526,10 €
VANNES	25,99%	3165	559 126,46 €	59 350,52 €	618 476,98 €
TOTAL			2 150 934,00 €	244 887,40 €	2 395 821,40 €

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées « GEPU » GESTION des EAUX PLUVIALES URBAINES

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le

ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV13-DE



Lors de la séance du 14 novembre 2025, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées a approuvé le rapport relatif à la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025-CM27NOV-14 SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

Décisions du Maire au titre de ses délégations de n°2025-137 à n°2025-144

Rapporteur : Mme Anne-Laure PRONO

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 21 novembre, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, à GRAND-CHAMP (56390), sous la présidence de Mme Dominique LE MEUR, Maire.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Maire ; Mme Anne-Laure PRONO, M. André ROSNARHO-LE NORCY, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Julian EVENO, Mme Michelle LE PETIT, Adjoints ; M. Lionel FROMAGE, Mme Nicole ROUVET, Mme Maryse CADORET, Mme Marie-Annick LE FALHER, Mme Christine VISSET, Mme Sylvie LE CHEVILLER, M. Olivier SUFFICE, Mme Sophie BEGOT, M. David GEFFROY, M. Éric CORFMAT, M. Mickaël LE BELLEGO, M. Germain EVO, Conseillers Municipaux

Absents excusés :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Vincent COQUET, M. Patrick CAINJO, M. Serge CERVA-PEDRIN, Mme Armelle LE PRÉVOST, M. Yves BLEUNVEN, M. Romuald GALERME, M. Frédéric ANDRÉ, Mme Marina LE CALLONNEC, M. Pierre LE PALUD

Pouvoir remis :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON à M. André ROSNARHO-LE NORCY, M. Vincent COQUET à M. Julian EVENO, M. Patrick CAINJO à M. Mickaël LE BELLEGO, M. Serge CERVA-PEDRIN à Mme Sophie BÉGOT, Mme Armelle LE PRÉVOST à Mme Michelle LE PETIT, M. Yves BLEUNVEN à Mme Dominique LE MEUR, M. Romuald GALERME à M. David GEFFROY, M. Frédéric ANDRÉ à Mme Anne-Laure PRONO, Mme Marina LE CALLONNEC à Mme Marie-Annick LE FALHER, M. Pierre LE PALUD à M. Éric CORFMAT

Nombre de Conseillers en exercice : 28 – Présents : 18 – Pouvoirs : 10 – Votants : 28

Secrétaire de séance : M. David GEFFROY

→ COMMANDE PUBLIQUE

Par délibération n°2023-CM23OCT-01, le Conseil Municipal a délégué, notamment, au Maire les pouvoirs :

- 4) De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- 5) De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

En contrepartie, l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que le Maire doit rendre compte au Conseil Municipal de l'exercice de la délégation.

Dans le cadre des délégations du Conseil Municipal, le Maire a pris les décisions suivantes :

Numéro décision	Titulaires	Objets	Montant € HT	Montant € TTC
2025-137	A2T LE GRAND - Plougoumelen (56400)	Rénovation énergétique Yves Coppens - Circulation sas des classes 4 & 5	3 444,10 €	4 132,92 €
2025-138	ETANCHEITE L - Plougoumelen (56400)	Entretien et réparation - fuite salle E2000	3 366,33 €	4 039,60 €
2025-139	LE DORE - Vannes (56000)	Travaux Algéco pétanque - 2 portes de service	3 181,13 €	3 817,36 €
2025-140	QUEGUINER - Landivisiau (29403)	Fournitures laine de verre + faitière + tôle + panneau - travaux Algéco pétanque	2 588,22 €	3 105,86 €
2025-141	ETAF LE GODEC - Baden (56870)	Entretien aire de repos Mangouero - broyage talus/sous-bois	2 500,00 €	3 000,00 €
2025-142	LORIC - Plumelin (56500)	Avenant n°1 - Marché 2025-04 - Rénovation énergétique Yves Coppens - lot 03 - peinture & nettoyage	5 253,40 €	6 304,08 €

Numéro décision	Titulaires	Objets	Montant € HT	Montant € TTC
2025-143	CRAZY ESPORT - Séné (56860)	Prestation animations et organisation tournoi - BGG 2025	6 000,00 €	6 000,00 €
2025-144	PONT BIBLIO - Elven - (56250)	Formation BPJEPS Animation	4 158,00 €	4 158,00 €

Preneurs	Objets	Début	Fin
SIRAP	Hébergement logiciel X'MAP	06/12/2024	05/12/2027
Association "Le Jardin des Grég'amis"	Mise à disposition de l'espace communal LA PARCELLE	01/11/2025	31/10/2028

Le Conseil Municipal PREND ACTE de la communication des décisions du Maire au titre de la commande publique, effectuées dans le cadre des autorisations du Maire, telle que présentée ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Mme Dominique LE MEUR



Le Secrétaire de séance,
M. David GEFFROY

